

IBER : UN NOUVEL INDICATEUR DE BIEN-ÊTRE RÉGIONAL

Préambule

Travailler sur un indicateur de bien-être régional en période de crise économique et financière peut apparaître comme utopiste, voire inutile ! Et pourtant ...

Selon Fair, « *la crise rend encore plus nécessaire le recours à de nouveaux indicateurs, estime Jean Gadrey, professeur émérite d'économie à l'université Lille 1, car cette crise est la conséquence de la défaillance de la régulation financière, mais aussi du creusement des inégalités sociales et de la crise écologique. Garder les yeux rivés sur la croissance est le plus sûr moyen d'enchaîner les crises. On a besoin d'indicateurs et de repères nouveaux pour guider les politiques et fixer un autre cap : celui de la cohésion sociale et du bien-être, plutôt que celui du toujours plus.* »

Aujourd'hui, la crise économique oblige nos sociétés à repenser leur rapport à la richesse et à envisager la croissance économique en tenant compte du bien-être des sociétés. Le XXI^e siècle ne saurait être construit avec des outils hérités du XX^e siècle.

Un indicateur doit permettre de se demander si ce que l'on fait aujourd'hui se fait au détriment des générations futures, mais également permettre aux politiques d'évaluer leurs actions et aux citoyens d'orienter leurs choix.

HISTORIQUE ET CONTEXTE DES TRAVAUX

En 2009, la Commission Stieglitz restitue le contenu de ses travaux sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social. Cette démarche vise à poser les fondements d'une nouvelle approche de la mesure du progrès, plus en adéquation avec le progrès social et le bien-être des individus.

La Région Poitou-Charentes et l'IAAT Poitou-Charentes se saisissent de cette réflexion pour la replacer à l'échelle des régions,

Après un premier travail avec un groupe de chercheurs de l'Université de sciences économiques, de droit et sciences sociales de Poitiers (CEDES), Patrice Braconnier, Gilles Caire, Romuald Dupuy, Eliane Jahan, Pierre Le Masne, Sophie Nivoix qui travaillent déjà sur cette question, l'IAAT Poitou-Charentes publie une synthèse valorisant ces travaux, complétée par une approche sur une typologie des régions.

A la suite d'un débat lors de la Session du Conseil Régional d'octobre 2010, sur le thème du bien-être, la Présidente de Poitou-Charentes demande à l'IAAT Poitou-Charentes de conduire des travaux pour tenter d'élaborer un Indicateur de bien-être régional (IBER), et confie à M. Vincent You, Conseiller Régional, la mission de suivre ces travaux et de lui remettre un rapport final dans lequel seront présentés les résultats de cette démarche.

Début 2011, l'IAAT Poitou-Charentes met en place un groupe d'experts en économie, géographie, sociologie, anthropologie, philosophie, environnement etc.

L'objectif final est d'aboutir à l'élaboration d'un indicateur régional qui compléterait le PIB en prenant en compte d'autres dimensions telles que le lien social, la biodiversité, la culture, l'urbanisme, l'énergie, le dynamisme économique, la participation à la vie associative, politique et syndicale, etc.

LES LIMITES DU PIB

Le Produit Intérieur Brut (PIB), mesure monétaire de la production d'un territoire, est souvent considéré, à tort, comme une mesure du bien-être de ses habitants. Pourtant, même si le PIB par habitant du Languedoc-Roussillon ne représente que la moitié de celui de l'Île-de-France, on ne peut en déduire que les conditions de vie seraient deux fois moins bonnes en Languedoc-Roussillon.

Le bien-être résulte de la combinaison de différentes dimensions de la vie, dont certaines ne sont pas seulement monétaires (la santé, l'éducation, la culture...). De plus le PIB ne tient pas compte de la dégradation ou de l'épuisement des ressources naturelles (et peut même être stimulé par des catastrophes écologiques, comme une marée noire), tandis qu'au contraire il intègre des dépenses « défensives » (les dépenses d'armement et les salaires des gardiens de prison) dont la relation avec le bien-être est contestable. Le PIB ne dit rien non plus des inégalités, ne valorise ni la cohésion sociale, ni les services domestiques et le bénévolat, ni le temps de loisir.

A la différence du PIB, l'IBER se situe dans le courant des « indicateurs sociaux », qui mesure le bien-être à l'aide d'un ensemble d'indices économiques, sociaux, démographiques, environnementaux. Cette approche a été initiée en 1976 par les Nations-Unies, sous l'influence notamment de R. Stone et a pris de l'importance sous l'impulsion d'A. Sen à partir de 1990 et de la publication de l'IDH.

LE GROUPE D'EXPERTS

Constitué de manière à disposer de différentes approches et expertises, ce groupe réunit :

- des universitaires économistes : **Gilles Caire, Pierre Le Masne**,
- des universitaires géographes : **Yves Jean, Dominique Royoux**,
- un urbaniste : **Roland Counil**,
- un philosophe, **Michel Richard**,
- un représentant de l'INSEE Poitou-Charentes : **Laurent Diaz**,
- une artiste plasticienne : **Pascale Gadon**,
- une médecin psychiatre : **Martine Daban**,
- des conseillers régionaux : **Christophe Ramblière et Vincent You**,
- des élus du CESER : **Michel Hortolan et Gérald Hinnerang**.

LA DÉMARCHE

Le groupe de travail a fait le choix de partir des travaux du CEDES pour mener une démarche de réflexion alimentée par des interventions d'experts.

Huit ateliers ont été organisés chacun sur une thématique (santé, économie etc.), et ont ainsi permis des échanges approfondis sur le choix de variables, l'objectif étant de retenir des indicateurs qui illustrent des enjeux contribuant au bien-être.

Une veille d'information mise en place par l'IAAT Poitou-Charentes a également contribué à alimenter les réflexions (*voir bibliowebo en annexe*).

Le choix des variables :

Selon le rapport de Stiglitz-Sen-Fitoussi, la qualité de vie comporte 8 éléments : éducation, santé, activités personnelles (travail, emploi, logement), liens sociaux, conditions environnementales, sécurité, inégalités, représentation politique.

Notre groupe d'experts a choisi dans un premier temps de retenir les 3 dimensions liées au Développement Durable : Economie, Social et Environnement.

Au fil de ses travaux, une quatrième dimension s'est imposée : Culture et vie collective. Le groupe a en effet estimé qu'il est indispensable d'intégrer à l'indicateur de bien-être des thèmes portant sur la culture, le lien social et la vie politique et syndicale. Un tableau synthétique présente ci-après les 4 dimensions comprenant chacune plusieurs thématiques illustrées par des indicateurs.

Enfin, il est important de préciser que les choix du groupe ont été dépendants des données disponibles à l'échelle régionale pour l'ensemble des régions de France métropolitaine.

Les travaux du CEDES

Les chercheurs du CEDES (Faculté de Sciences économiques de l'Université de Poitiers) sont partis du constat que le PIB n'est pas un indicateur adapté à la mesure des richesses des régions françaises et que le bien-être est davantage une notion qui doit être l'objet d'une mesure. Ils ont donc mis en place une méthodologie permettant d'établir un indicateur composé des trois dimensions du développement durable (économie, société et environnement) qui rassemble plusieurs indicateurs relevant d'enjeux qu'ils ont retenus comme intéressants.

LE CHOIX DES VARIABLES

LA DIMENSION "ÉCONOMIE"

Pouvoir d'achat	Revenu disponible brut (RDB) des ménages (en euros)	2008 et 2001	Insee - Comptes économiques régionaux des ménages - Base 2000
Dynamisme économique futur	Dépense intérieure de recherche et développement par habitant (en euros)	2008 et 1999	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
Dynamisme économique actuel	Taux de création d'entreprises (%)	2009 et 2000	Insee - Sirene Dénombrement des entreprises
Dynamisme économique actuel	Taux de chômage localisé au 1er trimestre (%)	2009 et 1999	Insee - Taux de chômage localisés
Exclusion professionnelle	Part de chômeurs de longue durée parmi l'ensemble des chômeurs (%)	2009 et 1999	STMT - Pôle emploi, Dares
Conditions de travail	Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés	2009 et 2003	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, Insee CLAP
Inégalités économiques	Rapport interdécile des revenus fiscaux des ménages annuels par unité de consommation	2008 et 2001	Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages
Sécurité économique	Taux de défaillance d'entreprises (%)	2009 et 2000	Atares - BODACC 2000 à 2009
Logement	Prix de vente moyen d'un appartement (en euros/m2)	2008 et 1999	MEDDTL (CGDD/SoeS), Enquête Commercialisation des logements neufs

LA DIMENSION "SOCIAL"

Égalité hommes femmes	Rapport des revenus salariaux des femmes du privé et du semi-public sur celui des hommes (en euros)	2008 et 1999	Insee, Déclarations annuelles de données sociales (DADS)
Sécurité physique et matérielle	Nombre de crimes et délits contre les personnes pour 100 000 personnes	2009 et 1999	Ministère de l'intérieur, DGPI ; Insee, Estimations de population
Education	Taux de scolarisation des 16-24 ans dans le secondaire et le supérieur (en %)	2008 et 1999	MENJVA-MESR DEPP (Ministère de l'Éducation)
Pauvreté, privations, exclusion	Seuil des revenus fiscaux des unités de consommation du premier décile (en euros)	2008 et 2001	Insee - DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages
Etat de santé	Espérance de vie à la naissance (en années)	2008 et 1999	Eurostat
Etat de santé	Taux de décès par suicide pour 100 000 hab.	2008 et 1999	Inserm, CepiDc
Sécurité physique et matérielle	Indicateur d'accidentologie	2004-2008 et 1995-1999	ONISP, Fichier national des accidents corporels
Offre sanitaire	Densité de médecins généralistes pour 100 000 hab	2009 et 1999	Cnamts
recours et accès aux soins	Part des dépassements des honoraires des médecins généralistes libéraux (%)	2009 et 1999	Cnamts, Système National Inter-Régime (SNIR)
Offre médico-sociale	Taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour 1000 personnes de 75 ans et plus	2009 et 1999	Drees, Statiss

Indicateur de pauvreté monétaire :

Afin de pouvoir appréhender la pauvreté monétaire, le groupe de travail a dans un premier temps retenu le taux de pauvreté. Cet indicateur n'est cependant pas disponible selon les critères retenus pour cette démarche. Afin de le remplacer et de mesurer la pauvreté, nous avons retenu le seuil des revenus fiscaux par unité de consommation du 1er décile, c'est-à-dire le revenu fiscal maximum perçu par 10% des unités de consommation.

LA DIMENSION "ENVIRONNEMENT"

Energie	Consommation finale d'énergie du secteur résidentiel en ktep pour 10 000 habitants	2008 et 1999	MEDDTL (CGDD/SoeS)
Urbanisme	Rapport de l'évolution des espaces artificialisés sur l'évolution de la population	2006-2000 et 1990-2000	Corine Land Cover et Insee
Biodiversité	Part des surfaces en agriculture biologique de la Surface Agricole Utilisée	2007 et 2000	Observatoire national de l'agriculture biologique, Eurostat
Risques	Nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation (y compris les carrières) pour 10 000 hab	2008 et 1999	SoeS, MNHN, ADEME (enquête ITOM)
Energie renouvelable	Production d'électricité primaire renouvelable (éolien, hydraulique, solaire et photovoltaïque) en GWh pour 10 000 hab	2009 et 1999	SoeS, Observ'ER, ADEME, CEREN
Pollution	Nombre de jours avec un dépassement des seuils de pollution à l'ozone en zone urbaine (120 ug/m3 en moyenne sur 8 heures consécutives)	2009 et 2000	Asdema, RNDE
Pollution	Proportion de très bonne ou bonne qualité des eaux douces de surface vis à vis des nitrates (%)	2007 et 1999	MEDDTL (CGDD/SoeS), Agences de l'Eau, Dleau - Relevés de qualité de l'eau

LA DIMENSION "CULTURE & VIE COLLECTIVE"

Lien social vie associative	Taux de création d'associations pour 1 000 hab.	2008 et 2000	Conseil national de la vie associative, Bilan de la vie associative : 1998-2000, 2004-2007 et 2006-2008, Journal officiel et Tribunaux d'Instance pour l'Alsace et la Moselle
Lien social vie associative	Nombre de licenciés sportifs en Football, tennis, judo, pétanque, basket-ball, équitation et golf pour 10 000 habitants	2008 et 1999	Ministère des Sports Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques (Meos) ; Insee, Estimations de population
Lien social vie associative	Nombre de cafés-restaurants pour 1000 hab.	2009 et 2003	Insee, Sirene Dénombrement des établissements
Vie « politique/syndicat »	Taux de participation au premier tour des élections régionales (%)	2010 et 2002	Ministère de l'intérieur
Culture	Part de la population inscrite en bibliothèque (%)	2008 et 1998	Ministère de la Culture et de la Communication, DLL, DEP
Culture	Indice de fréquentation des cinémas (Nombre d'entrées par rapport à la population)	2009 et 1998	CNC, DEP
Culture	Part des emplois des fonctions culturelles et de loisirs par rapport à la population (%)	2008 et 1999	Insee

L'environnement

La mesure du bien-être sur un territoire renvoie à l'examen des conditions favorables et défavorables favorisant ou entravant le développement humain et la cohésion sociale. Afin d'assurer la satisfaction de leurs besoins – existentiels, matériels et immatériels – les humains font société, s'organisent, prennent des décisions. Le faisons-nous avec comme objectif l'accès pour tous et pour chacun : à la santé, à un logement, à une nourriture saine, à un revenu, à l'éducation, à la culture, au débat public, à une nature préservée... ? Décider comment garantir notre capacité à grandir en humanité c'est décider comment nous choisissons de produire, de consommer et d'échanger.

C'est donc choisir la nature de nos relations avec les conditions écologiques qui permettent de produire des biens : les ressources naturelles et énergétiques, le climat et la diversité biologique. Ces choix interrogent le principe de responsabilité. En effet, les structures que nous créons sont à l'image de nos visions et de nos représentations du monde. Nos façons de penser et d'appréhender concrètement, d'une part le fonctionnement des systèmes socio-économiques et, d'autre part nos relations à l'environnement, sont culturelles. Nous accordons à la nature une valeur d'usage et nous banalisons l'idée de sa domination par notre espèce.

Nous exploitons les ressources et nous réparons les dégâts causés, au bénéfice de l'indicateur « PIB ». N'est-il pas temps de passer d'approches centrées exclusivement sur les intérêts de l'Homme à une approche centrée sur les écosystèmes dont les humains ne sont qu'un des éléments ? Ceci, sans abandonner la notion de maîtrise de notre devenir commun et sans nier les spécificités de notre espèce, mais en reconsidérant notre place.

Nous sommes confrontés à un double enjeu : maîtriser le couple « Exploitation » - « Réparation », et nous engager dans des actions fondées sur le couple « Interrelation » - « Prévention ».

Sociabilité, Vie associative et TIC

Le sentiment de bien-être est souvent lié pour nos concitoyens aux relations humaines qu'ils entretiennent au quotidien sur leur territoire. Pour les psychologues, l'isolement est d'ailleurs un critère important d'évaluation du mal-être de leurs patients.

Pour faciliter ce lien social et créer des dynamiques de territoire, de nombreuses collectivités ont favorisé le développement des actions associatives : Clubs sportif, actions culturelles, clubs de 3ème âge ou de jeunes ... Cette vie associative vient parfois compenser l'éclatement du milieu familial et apporter pour certain une identité ou une raison de vivre.

On peut aussi s'interroger sur l'impact des téléphones mobiles et des réseaux sociaux sur Internet pour une meilleure sociabilité des populations. Des études récentes montrent en effet que leurs utilisateurs mènent une vie sociale "réelle" souvent plus active que les non-connectés.

Loin des indicateurs économiques, la capacité des citoyens à pénétrer au sein de nouveaux réseaux doit nous aider à mesurer l'impact des politiques publiques pour le bien-être des populations.

Approche philosophique du bien-être (extrait, texte intégral en annexe)

Inviter un philosophe à traiter "Qu'est-ce que le bien-être ?" c'est le mettre un peu dans l'embarras. La question appelle une définition et une définition par principe est claire, objective, certaine, définitive. C'est le cas dans les sciences exactes. La définition d'un cercle est identique à sa réalité. Il n'y a rien à y ajouter ou à en retirer. Mais peut-on définir ce qui, sous le nom de bien-être, n'est peut-être qu'un état du corps, voire un sentiment plus large de bien-aise ?

La philosophie s'est vue retirer au cours des siècles toutes les sciences qui étaient réunies sous son nom, mais il lui reste au moins la tâche d'examiner les conditions d'exercice de la pensée puisque, nous apprend Kant, Nous pouvons toujours penser quelque chose même s'il n'existe pas, ou nous représenter quelque chose comme donné bien que nous n'en ayons aucun concept. Le philosophe serait donc, comme l'horloger, plus attentif au mécanisme d'une pendule qu'à l'heure qu'elle indique. Que peut-on donc penser sous la vague notion de bien-être ? Et si nous parvenons à la cerner, à défaut de la définir, quels en seraient à l'échelle individuelle et surtout sociale, les indicateurs ?

"Qu'est-ce que le bien-être" devient alors "Comment penser le bien-être" ou "Comment le bien-être est-il possible" ? La méthode est de trouver d'abord comment chercher pour trouver ce qu'on cherche. La question "Qu'est-ce que le bonheur" m'aurait moins embarrassé, non que la notion de bonheur soit objective, ou d'une forte teneur conceptuelle, ce qui n'est guère le cas, mais parce que bon nombre de philosophes et de moralistes lui ont consacré des écrits et des traités. Leurs conceptions, leurs théories, leurs divergences, les glissements de sens de leur langue selon les époques, les cultures et les territoires sont déjà des références, matière à études.

L'urbanisme : mesurer des progrès contradictoires

Les règles et le discours dominant de l'urbanisme ont longtemps visé à organiser au mieux l'aménagement des villes sur des espaces considérés comme disponibles à l'infini. Les réformes récentes, se référant aux objectifs du développement durable, ont fixé un objectif d'équilibre entre les besoins de l'urbanisation et la préservation des espaces agricoles et naturels. Sur cette question d'un usage économe et responsable du territoire, « patrimoine commun de la Nation », s'affrontent des acteurs animés de logiques très différentes : les citoyens rêvent d'un « chez-soi », les collectivités planifient l'urbanisation, l'Etat régit la protection des espaces naturels et le monde agricole organise l'utilisation des sols par le contrat.

Les pratiques couramment admises en matière d'urbanisme sont aujourd'hui remises en cause par la révélation d'enjeux longtemps sous-estimés : le changement climatique, la consommation d'énergie et la raréfaction des ressources naturelles, la dégradation de la biodiversité, la réduction des espaces naturels et agricoles, le déséquilibre urbain-rural, etc.

La prise en charge volontaire de ces enjeux et la recherche de solutions nouvelles sont freinées par trois facteurs qui nous concernent collectivement.

En premier lieu, nous devons passer d'une attitude, individuelle et collective, de consommateur à une attitude de gestionnaire responsable de l'espace commun. Ce changement est conditionné par un effort considérable d'information, de sensibilisation, voire de formation des citoyens et de leurs élus.

En second lieu, face à la complexité croissante des outils et des procédures, en particulier des documents d'urbanisme, nous devons mobiliser davantage de moyens humains et financiers, et de compétences pour les concevoir et les gérer.

Enfin, les acteurs publics devront progresser dans l'harmonisation des politiques publiques entre les différents niveaux de territoire, entre la vision d'un développement à l'échelle communale et la gestion de l'espace à l'échelle intercommunale.

Si on devait apprécier les progrès qui seront faits en ce domaine par un unique indicateur, la mesure de la réduction du rythme de la consommation des espaces agricoles et naturels au profit de l'urbanisation traduirait bien l'évolution de la société vers un urbanisme plus solidaire vis-à-vis des générations futures. Il resterait néanmoins à la société dans son ensemble à se montrer exigeante sur la qualité de l'habitat produit dans ces conditions.

Santé et bien-être : un concept renouvelé

« Il n'y a pas aujourd'hui de santé, de bien-être ni de socialité équilibrée sans santé mentale » (Alain Ehremberg).

Plus que jamais, dans le domaine de la santé, la notion de bien-être doit se penser à l'intersection des facteurs environnementaux, sociaux et personnels incluant :

- l'existence de collectivités « saines » où les besoins fondamentaux des individus sont couverts (logement, éducation, travail, sécurité...), où les politiques publiques favorisent l'autodétermination et la liberté de penser, et fournissent du soutien social et de la reconnaissance aux différents groupes (jeunes, personnes âgées, handicapés, migrants...)*
- la capacité pour chaque personne à créer et à maintenir des liens sociaux grâce à des dispositions comme la tolérance, l'implication ou la responsabilité et à développer des sentiments d'intégration et d'appartenance,*
- la capacité pour chaque personne à faire preuve de résilience face aux événements de vie inévitables et douloureux (deuils, séparations...), à conduire sa vie en ayant le sentiment d'être maître de sa destinée, à gérer les conflits et à apprendre.*

Expérimentation en Pays de Loire

Le groupe de travail transdisciplinaire IBER a reçu Hélène Combe, Déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique et responsable d'une vaste consultation publique dans la région Pays de la Loire sur la question des Nouveaux Indicateurs de Richesses.

Cette audition a permis de mesurer les points importants de la démarche menée en Pays de Loire :

- la nécessité de la co-construction avec les élus, les associations, les citoyens ... pour ce qui est du recueil et du choix des thèmes sur le bien-être,*
- la définition d'indicateurs précis et novateurs, qui n'aura lieu qu'à l'issue de la consultation publique (utilisation d'indicateurs existants, mais aussi création de nouveaux indicateurs),*
- la confrontation permanente avec des démarches similaires ou proches, et, de ce point de vue, l'idée de comparer l'évolution des deux démarches, la nôtre et celle de Pays de la Loire, est retenue.*

La culture dans son rapport à la nature

L'art, l'expression culturelle, notre capacité à créer, le besoin de communiquer, de transmettre est une caractéristique de l'humanité et l'on pourrait dire aussi de la nature qu'elle donne « corps » à l'homme, qu'elle génère des formes et processus qui tendent à devenir le « patrimoine commun », ce patrimoine nourrit en retour, dans son devenir, « l'humanité ».

L'art comme la nature, matérialise la forme. Cette relation étroite entre l'art et notre milieu de vie est sans cesse questionnée par les (r)évolutions technologiques, celles-ci nous feraient croire que tout est possible, mais elles font aussi nous demander si, dans la même mesure, tout est permis...

Même si nous ne l'évoquons peu, la culture fait partie des « forces de questionnement » de notre rapport à la nature prise au sens large. Indépendamment d'une valeur marchande, elle est un pilier fondamental de notre « bien être », sa diversité élargit les choix possibles, nourrit les capacités et les valeurs humaines, elle est un ressort fondamental du développement durable des communautés.

« Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »

Extrait de la convention signée par les états membres de l'UNESCO, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (juin 2007)

Gérard Hinérang et Michel Hortolan, élus au Conseil Economique, Social, et Environnemental Régional (CESER), ont participé aux travaux sur l'Indicateur de Bien-Etre Régional (IBER), parallèlement aux travaux actuellement menés par le CESER sur les indicateurs régionaux de développement durable (IDD), l'occasion d'échanges et de confrontations d'idées enrichissantes :

« Fruit d'un partenariat (Préfecture, Région, Insee, Dreal, Université, Ore, Arec, conseils de développement), il a permis de s'approprier les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable grâce à l'appui des professionnels. Dans le même temps les indicateurs ont été réinterrogés et critiqués par les béotiens du groupe de travail au regard de leurs préoccupations quotidiennes.

Nous avons ensuite essayé de réfléchir aux thèmes peu ou pas traités, comme la culture ou la gouvernance afin « d'améliorer » si possible l'indicateur. Et nous avons également porté un regard sur les autres indicateurs existants.

Cette première phase de la réflexion est maintenant terminée. Nous nous engageons sur la rédaction d'un document intermédiaire qui servira de support à la présentation des travaux à des publics diversifiés.

L'étape de la confrontation de notre travail avec des habitants de notre région devra répondre à plusieurs questionnements : pertinence des items retenus, appropriation possible par le plus grand nombre, compréhension des enjeux, émergence d'indicateurs spécifiques Poitou Charentes.

Il nous faudra aussi montrer et démontrer que chaque indicateur pris isolément présente un intérêt restreint. C'est du croisement des indicateurs et de leurs confrontations que nous pourrons mesurer « les bénéfiques, risques » des actions ou inactions sur notre territoire régional.

Cette étape devra nous permettre de légitimer et valider la démarche, d'y apporter des modifications en fonction des propositions que nous aurons recueillies.

Enfin, si notre travail arrive à son terme, nous pourrons disposer d'indicateurs communs, mis à jour de façon régulière, comparables avec les autres régions, qui permettront de mesurer les progrès et d'offrir une aide à la décision aux responsables politiques et administratifs. »

LA MÉTHODOLOGIE

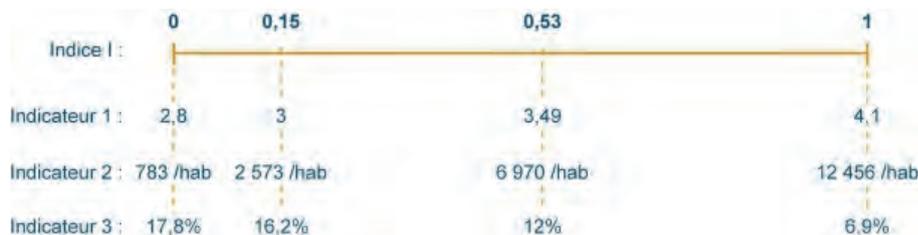
Le groupe de travail a retenu quatre dimensions pour composer l'indice composite de Bien-Etre Régional :

- l'**Economique**,
- le **Social**,
- l'**Environnemental**,
- la **Culture et la vie collective**.

Chacune de ces quatre dimensions contribue de manière équivalente à l'indice composite final. Pour chacune de ces quatre dimensions, entre 7 et 10 indicateurs ont été retenus.

L'objectif étant d'effectuer une comparaison, une normalisation de ces indicateurs a été réalisée.

En effet, ces indicateurs sont exprimés de façon hétérogène : leur unité varie (taux pour 10 000 habitants, pour 100 ménages ou unités de consommation, pour 100 actifs, ou pour 100 hectares) et leur interprétation diffère également, une valeur élevée n'équivaut pas systématiquement à une contribution positive (comme par exemple le taux de chômage). Afin de les homogénéiser et de les comparer, le principe retenu est de réaffecter aux régions pour chaque indicateur un indice entre 0, le plus mauvais score, et 1, le meilleur score, tout en respectant la répartition des valeurs entre elles. (voir schéma ci-dessous)



Le meilleur score et le plus mauvais score correspondent aux données extrêmes des séries de données des deux années de référence.

Ce choix permet de situer le positionnement et l'évolution d'une région non seulement par rapport aux autres, mais également par rapport à ses résultats antérieurs ou postérieurs.

La limite de ce choix méthodologique est qu'on ne peut distinguer dans l'évolution de l'indice obtenu ce qui influe le plus entre l'évolution propre de la région et les évolutions des autres régions.

Le calcul pour normaliser les indicateurs est donc le suivant :

$$I = \frac{x - \min}{\max - \min}$$

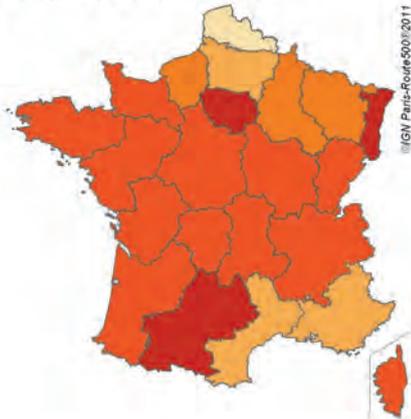
min : valeur considérée comme le plus bas score
max : valeur considérée comme le plus haut score

Une fois la normalisation des indicateurs réalisée, la moyenne de ceux-ci par dimension est calculée, afin d'obtenir l'indice composite de chaque dimension. L'indice composite final du bien être régional est obtenu en calculant la moyenne de ces 4 indices intermédiaires.

NB : Etant considéré l'absence de valeur de certains indicateurs de la dimension Environnement pour la région Corse, il a été fait le choix de calculer l'indice composite uniquement pour les 5 indicateurs dont les données étaient disponibles. Les données non disponibles concernent les pollutions de l'air et la qualité des eaux superficielles.

L'INDICATEUR DE BIEN-ETRE

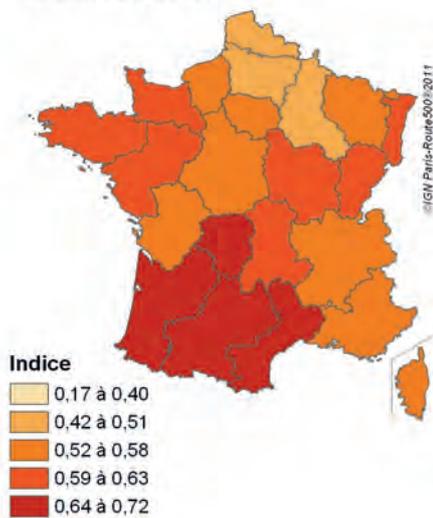
Dimension économique



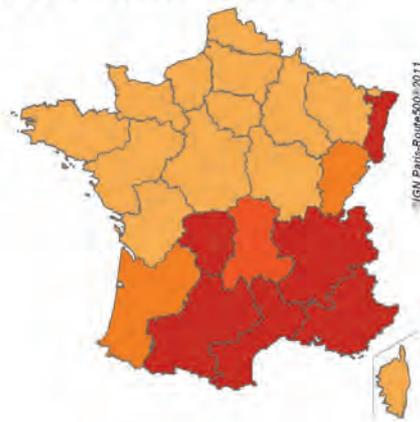
Dimension culture et vie collective



Dimension sociale



Dimension environnementale

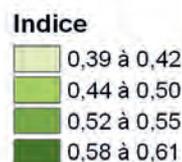


© IAAT Poitou-Charentes 2011

Les premières régions de l'indice de bien-être sont Midi-Pyrénées et le Limousin. Si Midi-Pyrénées se classe dans les 3 premières régions quelque soit la dimension observée, il en est autrement pour la région Limousin qui arrive 10ème pour la dimension culture et vie collective et 5ème pour la dimension économique. Leur positionnement s'est inversé depuis 1999 où le Limousin était alors en tête de classement.

On peut noter l'amélioration du classement de la Bourgogne qui passe de la dernière à la 16ème place, grâce à une amélioration dans chacune des dimensions, notamment pour la dimension sociale. Juste devant elle, Poitou-Charentes reste stable, au quinzième rang, après la Basse-Normandie, améliorant toutefois son indice qui passe de 0,44 à 0,49.

Dans l'ensemble, on note une répartition géographique des régions les moins bien classées dans le nord de la France (*Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Champagne-Ardenne*), tandis que les régions du sud se classent dans le premier tiers du classement.



© IAAT Poitou-Charentes 2011

L'INDICATEUR DE BIEN-ETRE

	Indice Economique 2008	Indice Social 2008	Indice Environnement 2008	Indice Culture 2008	IBER 2008	Classement région 2008	IBER 1999	Classement région 1999
Midi-Pyrénées	0,67	0,66	0,66	0,44	0,61	1	0,57	2
Limousin	0,61	0,69	0,66	0,34	0,58	2	0,57	1
Auvergne	0,62	0,62	0,60	0,38	0,55	3	0,53	3
Rhône-Alpes	0,61	0,56	0,65	0,37	0,54	4	0,49	5
Languedoc-Roussillon	0,48	0,64	0,66	0,40	0,54	5	0,49	7
Aquitaine	0,59	0,66	0,52	0,40	0,54	6	0,49	9
Alsace	0,63	0,60	0,65	0,27	0,54	7	0,50	4
Corse	0,60	0,53	0,47	0,52	0,53	8	0,46	12
Ile-de-France	0,65	0,58	0,48	0,42	0,53	9	0,49	8
Pays de la Loire	0,59	0,62	0,47	0,43	0,53	10	0,49	6
Bretagne	0,61	0,62	0,43	0,40	0,52	11	0,47	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,48	0,55	0,72	0,31	0,52	12	0,45	14
Franche-Comté	0,61	0,59	0,52	0,27	0,50	13	0,47	10
Basse-Normandie	0,59	0,61	0,46	0,31	0,49	14	0,46	13
Poitou-Charentes	0,58	0,58	0,46	0,33	0,49	15	0,44	15
Bourgogne	0,60	0,61	0,44	0,24	0,47	16	0,37	22
Centre	0,59	0,53	0,43	0,29	0,46	17	0,42	16
Haute-Normandie	0,54	0,54	0,45	0,24	0,44	18	0,39	18
Lorraine	0,55	0,57	0,43	0,22	0,44	19	0,40	17
Champagne-Ardenne	0,56	0,50	0,47	0,17	0,42	20	0,39	19
Picardie	0,49	0,45	0,46	0,23	0,41	21	0,38	21
Nord-Pas-de-Calais	0,38	0,51	0,44	0,21	0,39	22	0,38	20

La dimension économique :

Ce sont les Régions Midi-Pyrénées, Ile-de-France, puis Alsace qui occupent les premières places.

Si l'Ile-de-France arrive première pour le revenu disponible par habitant pour la dépense intérieure en recherche et développement et pour le nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés, elle est moins bien positionnée sur d'autres indicateurs, comme le prix de vente moyen des appartements au m², la part des chômeurs longue durée et le taux de défaillance des entreprises.

La région Midi-Pyrénées observe une augmentation entre les deux périodes pour la quasi totalité des indicateurs, passant ainsi de la 5ème à la 1ère place.

Les dernières régions sont Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et en dernière place le Nord-Pas-de-Calais. Toutes les trois conservent le même positionnement que la période observée précédente.

La région Poitou-Charentes se situe à la quinzième place, perdant une place par rapport à 1999. En effet, malgré une variation positive pour la quasi totalité de ces indicateurs, cette augmentation reste dans l'ensemble inférieure à celle des autres régions. On peut cependant noter une forte augmentation de la création d'entreprises, augmentation plus importante pour cette région, ainsi qu'une diminution de la part des chômeurs longue durée.

La dimension sociale :

Les régions du sud de la France, le Limousin, Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon obtiennent les indices les plus élevés. Ces régions répondent à des profils différents quand à leur positionnement pour chaque indicateur.

A l'opposé, au nord, le Nord-Pas de Calais, la Picardie et la Champagne-Ardenne ont des indices sociaux assez bas. Il est à noter que le Nord-Pas-de-Calais passe de la 12ème place en 1999 à la 20ème place en 2008, notamment en raison de la forte augmentation des crimes et délits contre les personnes, de la diminution du taux d'équipement en structures d'hébergement pour les personnes de plus de 75 ans (diminution moins prononcée que la tendance nationale), et dans une moindre mesure, de l'augmentation du taux de mortalité par suicide.

Le Poitou-Charentes, qui a perdu quelques places depuis 1999, se situe à la 12ème place, principalement en raison de l'augmentation des crimes et délits, et suit ainsi la tendance générale des régions, mais de façon moins marquée. La diminution du taux de scolarisation, de la densité de médecins et de structures d'hébergement pour les plus de 75 ans sont aussi des causes de ce changement de classement. Malgré cette évolution négative, il faut noter pour la Région Poitou-Charentes, une augmentation du revenu maximum des 10% des unités de consommation les moins riches et une diminution de l'accidentologie locale.

La dimension environnementale :

L'indice environnemental divise les régions françaises selon un axe sud-ouest / nord-est. Ce sont les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Limousin et Midi-Pyrénées qui occupent les premières places.

La position de tête de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est due à la fois à la faible consommation d'énergie dans le secteur résidentiel, la forte part de la surface agricole utilisée en agriculture biologique et la faible densité d'installations classées pour la protection de l'environnement. Néanmoins, cette région occupe la dernière place pour le nombre de jours avec dépassements des seuils de pollution à l'Ozone en zones urbaines.

Les dernières places sont occupées par la région Centre, la Bretagne, et en dernière position la Lorraine, qui perd 5 places.

Poitou-Charentes se situe quant à elle en 15ème position, gagnant trois places par rapport à la période précédente. Cette progression est due principalement à la diminution de la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et à celle des installations classées pour la protection de l'environnement.

La dimension "culture et vie collective" :"

Cette dimension "culture et vie collective" est caractérisée par un faible indice pour la plupart des régions. Ceci s'explique par la disparité des données pour plusieurs indicateurs, positionnant certaines régions loin devant les autres. Dans cette dimension, les premières régions sont la Corse, Midi-Pyrénées, les Pays de la Loire, puis l'Ile-de-France et la Bretagne. En effet, la Corse se caractérise par de très forts taux de création d'associations, et de participation au premier tour des élections régionales, ainsi que par une forte densité de bars et restaurants par habitant. Ces bonnes places pour ces indicateurs atténuent la faiblesse de son indice de fréquentation des cinémas et du nombre de licenciés sportifs pour 10 000 habitants.

Les dernières régions pour cette dimension sont la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais et en dernière position la Champagne-Ardenne.

Poitou-Charentes se situe en 11ème position, gagnant ainsi une place par rapport à 1999, en partie grâce à l'augmentation du taux de création d'associations pour 1 000 habitants. La région se situe également au dessus de la moyenne française notamment pour le nombre de sportifs licenciés, la participation au 1er tour des élections régionales et l'indice de fréquentation des cinémas.

Lien social

Lors des échanges du groupe de travail, les liens et lieux sociaux sont apparus comme déterminants pour le bien-être. Nous avons cependant rencontré des difficultés pour intégrer cette dimension dans l'indice de bien-être, notamment à cause de l'indisponibilité de certaines données.

Par exemple, pour ce qui concerne les associations, seules les créations ou les modifications sont enregistrées, il n'y a en effet pas d'obligation à déclarer les cessations.

Quant aux maisons de quartier, foyer ruraux, maisons de jeunes, ils répondent à des statuts et des labels différents : il n'existe donc aucune donnée disponible par régions, aux deux périodes qui nous intéressent.

C'est la raison pour laquelle, pour le lien social, nous avons décidé de ne retenir qu'un des seuls indicateurs disponibles à l'échelle régionale pour les périodes retenues, celui portant sur le taux de création d'associations pour 1000 habitants,

Pour ce qui est des lieux de socialibilité, le groupe de travail a retenu le nombre de cafés et restaurants pour 1 000 habitants : même si cet indicateur reflète également la présence d'activités touristiques, il souligne néanmoins la présence de ces établissements, lieux privilégiés de liens sociaux.

ANNEXES

Dimension "Economie"

Valeurs brutes

	Revenu Disponible Brut des ménages en 2008	Dépenses de Recherche et Développement DIRD /hab en 2008	Taux de création d'entreprises en 2009	Taux de chômage localisés au 1er trim 2009	Part des DEFMI dans l'ensemble des DEFMI (%) au 01/03/2009	Accidents du travail pour 1 000 salariés en 2009	Rapport inter-déciles des Revenus fiscaux localisés par unité de consommation n en 2008	Taux de défaillance des entreprises en 2008	Prix de vente moyen d'un appartement (en €/m2) en 2008
Alsace	19 740	476	18,85	7,80	24,50	28,15	4,80	1,53	2 886
Aquitaine	19 711	393	19,91	8,50	29,29	31,00	4,70	1,43	2 892
Auvergne	20 118	485	15,73	8,00	34,79	31,47	4,50	0,91	2 443
Basse-Normandie	19 142	283	17,52	8,60	26,80	31,50	4,40	1,02	3 216
Bourgogne	20 142	269	17,78	7,90	29,02	32,93	4,40	1,27	2 630
Bretagne	19 067	486	16,79	7,30	27,74	33,99	4,40	1,27	2 775
Centre	19 986	413	18,68	7,80	29,77	32,62	4,40	1,45	2 807
Champagne-Ardenne	19 146	216	18,13	9,50	29,75	31,53	5,10	1,10	2 768
Corse	17 903	601	17,68	8,10	17,83	28,76	6,80	1,13	2 991
Franche-Comté	19 130	663	17,77	9,00	27,38	30,45	4,50	1,64	2 381
Haute-Normandie	19 117	380	17,65	9,00	31,53	30,33	4,90	1,41	2 910
Ile-de-France	24 139	1 494	18,13	7,30	32,64	19,77	7,30	1,61	4 156
Languedoc-Roussillon	18 216	680	22,64	12,00	28,80	35,76	6,70	1,48	3 207
Limousin	19 988	221	16,30	7,40	32,35	26,39	4,70	1,30	2 555
Lorraine	19 009	291	19,48	9,40	24,87	31,86	4,90	1,95	2 367
Midi-Pyrénées	19 236	1 286	19,51	8,60	30,67	29,65	5,00	1,14	2 899
Nord-Pas-de-Calais	17 239	186	18,74	12,30	34,11	32,02	6,20	1,96	3 007
Pays de la Loire	19 078	291	17,73	7,60	28,76	33,04	4,00	1,24	3 027
Picardie	18 700	263	18,63	10,30	32,93	36,69	5,10	1,41	2 816
Poitou-Charentes	19 246	170	19,14	8,30	31,07	30,64	4,90	1,20	2 895
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 546	611	21,00	10,00	27,72	35,16	6,60	1,65	3 327
Rhône-Alpes	20 312	835	19,20	7,80	24,73	33,35	4,90	1,42	3 341
France métropolitaine	20 182	638	18,79	8,60	29,86	29,12	5,40	1,45	3 252

France métropolitaine NB : Concernant le DIRD, la Corse et l'PACA sont regroupées pour des raisons de secret statistique

	score minimal	score maximal	score moyen	score médiane
score minimal des deux séries	13 179	105	6,34	15,60
score maximal des deux séries	24 139	1 494	22,64	6,40

Valeur des indices 2008

	Revenu Disponible Brut des ménages en 2008	Dépenses de Recherche et Développement DIRD /hab en 2008	Taux de création d'entreprises en 2009	Taux de chômage localisés au 1er trim 2009	Part des DEFMI dans l'ensemble des DEFMI (%) au 01/03/2009	Accidents du travail pour 1 000 salariés en 2009	Rapport inter-déciles des Revenus fiscaux localisés par unité de consommation n en 2008	Taux de défaillance des entreprises en 2008	Prix de vente moyen d'un appartement (en €/m2) en 2008
Alsace	0,60	0,27	0,77	0,85	0,77	0,54	0,81	0,55	0,54
Aquitaine	0,60	0,21	0,83	0,77	0,60	0,38	0,83	0,63	0,42
Auvergne	0,63	0,28	0,58	0,83	0,41	0,36	0,88	1,00	0,63
Basse-Normandie	0,54	0,13	0,69	0,76	0,69	0,36	0,90	0,92	0,34
Bourgogne	0,64	0,12	0,70	0,84	0,61	0,28	0,90	0,74	0,56
Bretagne	0,54	0,27	0,64	0,90	0,65	0,22	1,00	0,74	0,50
Centre	0,62	0,22	0,76	0,85	0,58	0,30	0,90	0,61	0,49
Champagne-Ardenne	0,54	0,08	0,72	0,86	0,58	0,35	0,74	0,87	0,50
Corse	0,43	0,36	0,70	0,82	1,00	0,51	0,88	0,84	0,43
Franche-Comté	0,54	0,40	0,69	0,72	0,67	0,41	0,88	0,48	0,65
Haute-Normandie	0,54	0,20	0,64	0,90	0,48	0,52	0,42	0,50	0,00
Ile-de-France	1,00	1,00	0,72	0,90	0,48	1,00	0,21	0,50	0,00
Languedoc-Roussillon	0,46	0,08	1,00	0,89	0,62	0,12	0,36	0,60	0,35
Limousin	0,62	0,41	1,00	0,89	0,49	0,64	0,83	0,72	0,58
Lorraine	0,53	0,13	0,81	0,67	0,75	0,34	0,81	0,25	0,65
Midi-Pyrénées	0,56	0,85	0,81	0,76	0,55	0,46	0,76	0,84	0,42
Nord-Pas-de-Calais	0,37	0,06	0,70	0,36	0,43	0,33	0,48	0,24	0,42
Pays de la Loire	0,54	0,13	0,70	0,87	0,62	0,27	1,00	0,77	0,41
Picardie	0,51	0,13	0,75	0,58	0,47	0,07	0,74	0,64	0,49
Poitou-Charentes	0,55	0,07	0,79	0,77	0,54	0,40	0,88	0,79	0,42
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,58	0,36	0,90	0,61	0,65	0,32	0,38	0,47	0,48
Rhône-Alpes	0,65	0,53	0,73	0,84	0,76	0,26	0,79	0,64	0,30
France métropolitaine	0,64	0,38	0,76	0,76	0,59	0,49	0,67	0,61	0,29

Valeur des indices 1999

	Revenu Disponible Brut des ménages en 2001	Dépenses de Recherche et Développement DIRD /hab en 1999	Taux de création d'entreprises en 2000	Taux de chômage localisés au 1er trim 1999	Part des DEFMI dans l'ensemble des DEFMI (%) au 01/03/1999	Accidents du travail pour 1 000 salariés en 2003	Rapport inter-déciles des Revenus fiscaux localisés par unité de consommation n en 2001	Taux de défaillance des entreprises en 2000	Prix de vente moyen d'un appartement (en €/m2) en 1999
Alsace	0,28	0,14	0,12	1,00	0,64	0,37	0,30	0,31	0,30
Aquitaine	0,21	0,13	0,14	0,53	0,09	0,42	0,79	0,42	0,41
Auvergne	0,20	0,21	0,02	0,71	0,20	0,20	0,83	0,74	0,96
Basse-Normandie	0,13	0,05	0,03	0,63	0,17	0,21	0,86	0,66	0,40
Bourgogne	0,22	0,07	0,02	0,71	0,16	0,05	0,88	0,48	0,96
Bretagne	0,17	0,13	0,06	0,73	0,25	0,07	0,88	0,47	0,92
Centre	0,24	0,15	0,04	0,74	0,24	0,13	0,88	0,40	0,42
Champagne-Ardenne	0,15	0,00	0,05	0,57	0,24	0,16	0,76	0,44	0,94
Corse	0,05	0,18	0,22	0,26	0,31	0,08	0,93	0,24	0,27
Franche-Comté	0,20	0,16	0,05	0,40	0,20	0,14	0,76	0,36	1,00
Haute-Normandie	0,58	0,31	0,23	0,70	0,20	0,81	0,29	0,31	0,56
Ile-de-France	0,11	0,19	0,28	0,00	0,07	0,02	0,26	0,24	0,23
Languedoc-Roussillon	0,22	0,01	0,20	0,00	0,07	0,02	0,63	0,30	1,00
Limousin	0,17	0,06	0,11	0,68	0,16	0,10	0,81	0,12	0,95
Lorraine	0,18	0,45	0,14	0,55	0,15	0,33	0,74	0,45	0,91
Midi-Pyrénées	0,00	0,01	0,08	0,13	0,09	0,23	0,60	0,00	0,90
Nord-Pas-de-Calais	0,17	0,10	0,71	0,19	0,14	0,98	0,14	0,63	0,43
Pays de la Loire	0,16	0,07	0,07	0,47	0,10	0,00	0,74	0,12	0,88
Picardie	0,16	0,02	0,05	0,59	0,08	0,27	0,86	0,49	0,90
Poitou-Charentes	0,23	0,30	0,14	0,22	0,22	0,21	0,72	0,10	0,72
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,27	0,30	0,13	0,67	0,28	0,01	0,76	0,38	0,88
Rhône-Alpes	0,26	0,27	0,15	0,58	0,18	0,18	0,32	0,54	0,80
France métropolitaine	0,26	0,27	0,15	0,58	0,18	0,18	0,32	0,54	0,80

Différence entre la variation des indices de la région et la variation de la France métropolitaine

	Revenu Disponible Brut des ménages	Dépenses de Recherche et Développement DIRD /hab	Taux de création d'entreprises	Taux de chômage localisés au 1er trim	Part des DEFMI dans l'ensemble des DEFMI (%)	Accidents du travail pour 1 000 salariés	Rapport inter-déciles des Revenus fiscaux localisés par unité de consommation n	Taux de défaillance des entreprises	Prix de vente moyen d'un appartement (en €/m2)
Alsace	-0,06	0,02	0,04	-0,34	-0,28	0,00	-0,12	-0,03	0,14
Aquitaine	0,00	-0,04	0,08	0,05	0,11	-0,21	0,02	-0,07	0,02
Auvergne	0,05	-0,04	-0,06	-0,07	0	-0,01	0	-0,02	0,17
Basse-Normandie	0,04	-0,03	0,05	-0,05	0,12	-0,02	0,02	-0,01	-0,02
Bourgogne	0,03	-0,06	0,07	-0,05	0,05	0,05	0	-0,01	0,10
Bretagne	-0,02	0,03	-0,03	-0,01	0,00	-0,01	0	-0,01	0,09
Centre	0,00	-0,04	0,10	-0,08	-0,06	-0,01	0	-0,06	0,07
Champagne-Ardenne	0,01	-0,03	0,06	-0,09	0,03	-0,05	-0,05	0,15	0,06
Corse	0,00	0,07	-0,14	0,37	0,08	0,28	0,31	0,83	0,02
Franche-Comté	-0,04	0,05	0,01	-0,28	0	-0,02	-0,07	0,19	0,15
Haute-Normandie	-0,03	-0,08	0,03	0,05	0,12	0,11	0	-0,01	0,07
Ile-de-France	0,04	0,08	-0,12	0,02	-0,12	0,02	-0,10	-0,09	-0,06
Languedoc-Roussillon	-0,03	0,12	0,11	0,21	0,14	-0,06	0,07	0,08	-0,06
Limousin	0,02	-0,04	0,08	-0,09	-0,12	-0,06	-0,02	0,15	0,09
Lorraine	-0,02	-0,04	0,00	-0,20	0,19	0,07	-0,02	0,14	0,20
Midi-Pyrénées	0,00	0,29	0,05	0,02	0,00	-0,04	0	0,11	0,01
Nord-Pas-de-Calais	-0,01	-0,05	0,07	0,04	-0,06	-0,07	-0,07	-0,03	0,03
Pays de la Loire	-0,01	-0,05	-0,01	-0,02	0,02	-0,04	0	-0,14	0,01
Picardie	-0,03	-0,05	0,07	-0,06	-0,03	-0,10	-0,02	0,24	0,11
Poitou-Charentes	0,01	-0,05	0,12	0,08	0,03	0,06	0	0,03	0,13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,04	0,17	0,12	0,28	0,03	-0,11	0,10	0,09	-0,13
Rhône-Alpes	0,00	0,11	-0,02	-0,02	0	0,08	0	-0,02	-0,08
France métropolitaine	0,38	0,11	0,61	0,18	0,40	0,17	0	0,28	-0,29

Ce calcul permet d'identifier l'évolution d'une région entre les deux périodes sans tenir compte de l'évolution nationale.

Par exemple, l'Alsace a 0,32 point d'évolution positive de son indice pour le rapport du salaire des femmes sur celui des hommes, soit 0,06 point d'évolution négative par rapport à celle observée en France métropolitaine.

INDICE ECONOMIE

INDICE ECONOMIE 2008

INDICE ECONOMIE 1999

Dimension "Social"

Valeurs brutes

	Rapport entre le salaire des femmes et celui des hommes (%) en 2008	Crimes et délits contre les personnes en 2009	Taux de scolarisation des 16-24 ans dans le secondaire et le supérieur en 2008	Seuil du tiers Revenus fiscaux par unité de consommation (t/€ en 2008)	Esperance de vie à la naissance en 2008	Taux brut de mortalité (pour 100 habitants) par Suicide en 2008	Indice d'Accidentalité Locale 2004-2008	Densité d'omnipraticiens pour 100 hab en 2008	Part des dépassements s des honoraires médicaux omnipraticiens s libéraux (%) en 2008	Tx équipement structures hébergement complet pour 1 000 pers.75&+ en 2008
Alsace	72.10	636	50.96	6.570	81.70	12.00	0.83	102.77	4	118.60
Aquitaine	75.62	532	53.81	6.579	82.00	16.90	0.96	113.50	2	112.00
Auvergne	76.42	448	55.16	6.509	80.90	18.70	1.16	98.57	2	120.10
Basse-Normandie	76.50	511	51.60	6.500	80.90	20.90	0.78	99.63	3	122.90
Bretagne	76.59	517	51.60	6.650	80.90	20.90	0.78	99.63	3	130.90
Burgogne	74.76	470	54.73	7.223	80.80	25.80	0.78	97.14	2	130.40
Centre	76.80	538	48.78	7.486	81.30	20.90	1.25	85.28	3	140.40
Champagne-Ardenne	76.29	518	50.72	5.145	80.10	19.20	1.08	92.06	2	117.10
Corse	81.91	516	38.19	6.878	82.10	12.10	1.81	104.28	1,66	35.60
Franche-Comté	74.01	537	51.98	7.713	81.40	19.70	0.98	96.45	2	145.20
Haute-Normandie	72.97	763	49.94	7.408	80.30	19.70	0.81	90.99	2	96.20
Ile-de-France	74.35	811	57.13	8.111	82.80	8.40	0.84	86.14	11	109.80
Languedoc-Roussillon	76.44	710	54.59	8.200	81.60	17.10	1.26	121.20	2	85.60
Lorraine	81.27	429	53.35	7.284	81.20	23.10	0.98	114.96	1	98.20
Lot	73.19	614	51.53	7.304	80.50	17.80	0.94	94.87	1	119.00
Midi-Pyrénées	74.14	521	55.36	6.932	82.40	14.40	1.14	109.33	1	106.40
Normandie	74.14	521	55.36	6.932	82.40	14.40	1.14	109.33	1	106.40
Pays de la Loire	73.18	487	54.06	7.539	81.90	20.70	0.99	90.63	2	152.00
Picardie	76.18	492	46.03	7.127	79.30	20.50	1.29	87.04	2	118.20
Poitou-Charentes	78.35	480	51.29	4.881	81.70	23.10	1.16	102.21	1	124.20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	75.00	809	52.58	5.608	82.00	16.10	1.28	122.21	4	93.40
Rhône-Alpes	71.63	646	55.75	5.011	82.40	12.90	0.94	96.28	5	123.70
France métropolitaine	74.86	660	53.72	6.786	81.40	16.50	1.00	98.48	4	115.10
score minimal	71.63	881	38.19	4.881	76.70	25.80	1.81	85.28	11	35.60
score maximal	81.91	429	57.33	8.200	82.80	8.40	0.78	122.21	1	152.00
moyenne	74.43	607	52.00	6.865	81.28	16.26	1.06	98.59	3	113.26
mediane	75.31	536	52.28	7.039	81.35	19.45	0.88	96.80	2	117.65
score minimal des deux séries	70.81	881	38.19	3.307	76.40	23.34	1.81	85.28	14	35.60
score maximal des deux séries	83.16	269	61.35	8.200	82.80	8.40	0.72	122.20	1	134.70

Valeur des indices 2008

	Rapport entre le salaire des femmes et celui des hommes (%) en 2008	Crimes et délits contre les personnes en 2009	Taux de scolarisation des 16-24 ans dans le secondaire et le supérieur en 2008	Seuil du tiers Revenus fiscaux par unité de consommation (t/€ en 2008)	Esperance de vie à la naissance en 2008	Taux brut de mortalité (pour 100 habitants) par Suicide en 2008	Indice d'Accidentalité Locale 2004-2008	Densité d'omnipraticiens pour 100 hab en 2008	Part des dépassements s des honoraires médicaux omnipraticiens s libéraux (%) en 2008	Tx équipement structures hébergement complet pour 1 000 pers.75&+ en 2008
Alsace	0.10	0.40	0.52	0.67	0.83	0.83	0.90	0.40	0.26	0.56
Aquitaine	0.30	0.57	0.67	0.87	0.83	0.86	0.78	0.64	0.36	0.68
Auvergne	0.45	0.71	0.73	0.65	0.70	0.85	0.60	0.33	0.94	0.53
Basse-Normandie	0.41	0.60	0.58	0.74	0.75	0.44	0.94	0.08	0.95	0.61
Burgogne	0.40	0.59	0.56	0.89	0.70	0.40	0.90	0.16	0.89	0.61
Bretagne	0.32	0.67	0.83	0.80	0.69	0.17	0.94	0.27	0.96	0.60
Centre	0.40	0.56	0.46	0.86	0.58	0.40	0.51	0.00	0.85	0.50
Champagne-Ardenne	0.44	0.27	0.54	0.38	0.58	0.48	0.67	0.15	0.94	0.51
Corse	0.90	0.60	0.00	0.73	0.89	0.82	0.00	0.43	0.85	0.00
Franche-Comté	0.26	0.56	0.60	0.90	0.73	0.46	0.76	0.25	0.95	0.37
Haute-Normandie	0.17	0.19	0.51	0.84	0.61	1.00	0.46	0.83	0.13	0.54
Ile-de-France	0.46	0.25	0.71	1.00	0.91	1.00	0.89	0.02	0.18	0.47
Languedoc-Roussillon	0.44	0.35	0.74	0.85	0.85	0.50	0.62	0.62	0.85	0.64
Lorraine	0.19	0.44	0.58	0.82	0.64	0.55	0.90	0.22	0.97	0.57
Midi-Pyrénées	0.27	0.59	0.74	0.74	0.94	0.71	0.61	0.56	1.00	0.52
Nord-Pas-de-Calais	0.29	0.50	0.62	0.74	0.36	0.37	0.93	0.01	0.88	0.41
Pays de la Loire	0.19	0.68	0.69	0.86	0.86	0.41	0.75	0.12	0.90	0.73
Picardie	0.44	0.15	0.34	0.78	0.45	0.42	0.48	0.04	0.92	0.52
Poitou-Charentes	0.61	0.65	0.67	0.32	0.83	0.30	0.60	0.39	0.97	0.56
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.34	0.12	0.62	0.47	0.88	0.63	0.60	0.84	0.76	0.36
Rhône-Alpes	0.07	0.38	0.76	0.35	0.94	0.79	0.80	0.25	0.68	0.55
France	0.33	0.38	0.67	0.71	0.78	0.61	0.74	0.30	0.78	0.50

Différence entre la variation des indices de la région et la variation de la France métropolitaine

	Rapport entre le salaire des femmes et celui des hommes (%)	Crimes et délits contre les personnes	Taux de scolarisation des 16-24 ans dans le secondaire et le supérieur	Seuil du tiers Revenus fiscaux par unité de consommation (t/€)	Esperance de vie à la naissance	Taux brut de mortalité (pour 100 habitants) par Suicide	Indice d'Accidentalité Locale	Densité d'omnipraticiens pour 100 hab	Part des dépassements s des honoraires médicaux omnipraticiens s libéraux (%)	Tx équipement structures hébergement complet pour 1 000 pers.75&+	
Alsace	0.16	-0.01	0.33	0.07	-0.07	0.09	-0.01	-0.02	0.09	-0.04	-0.10
Aquitaine	-0.01	0.01	0.04	0.04	-0.04	0.03	0.00	0.01	0.00	0.00	0.03
Auvergne	-0.19	0.16	0.03	0.03	-0.02	0.00	0.03	0.00	0.00	-0.05	-0.02
Basse-Normandie	-0.11	0.12	0.02	0.04	-0.02	0.10	0.09	0.00	0.00	-0.03	-0.08
Bretagne	-0.07	0.14	0.04	0.06	0.06	0.05	0.12	0.03	0.01	-0.08	-0.03
Centre	-0.01	0.09	-0.01	-0.04	0.03	-0.05	0.12	-0.03	0.01	-0.08	-0.03
Champagne-Ardenne	-0.07	-0.05	0.04	-0.08	-0.07	0.03	-0.03	-0.02	0.00	0.00	0.00
Corse	-0.05	0.22	0.01	0.03	0.31	0.00	-0.41	-0.17	0.01	0.01	0.13
Franche-Comté	-0.02	0.25	-0.05	-0.11	0.00	0.00	-0.09	-0.12	-0.02	-0.01	-0.14
Haute-Normandie	-0.08	-0.17	-0.10	-0.01	-0.08	-0.03	0.08	0.05	-0.02	-0.14	-0.05
Ile-de-France	0.19	-0.03	0.03	0.03	0.09	0.03	-0.03	-0.04	0.08	0.06	-0.02
Languedoc-Roussillon	-0.02	0.00	0.09	0.07	0.05	0.02	-0.05	-0.07	-0.04	0.05	0.01
Lorraine	-0.02	0.11	-0.09	0.05	-0.08	-0.02	-0.02	-0.02	-0.07	-0.07	0.13
Lot	-0.04	0.03	-0.05	0.05	-0.03	-0.03	0.15	0.08	0.00	-0.07	-0.08
Midi-Pyrénées	-0.06	0.02	-0.06	0.06	0.02	-0.02	-0.16	0.03	-0.10	-0.03	0.08
Normandie	-0.06	0.02	-0.06	0.06	0.02	-0.02	-0.16	0.03	-0.10	-0.03	0.08
Pays de la Loire	-0.06	0.14	0.06	0.06	-0.03	-0.02	0.03	0.02	-0.03	-0.05	0.03
Picardie	-0.04	-0.07	-0.02	-0.04	0.04	-0.05	-0.04	0.03	-0.04	0.01	-0.02
Poitou-Charentes	0.02	-0.14	-0.10	0.03	0.02	-0.02	-0.10	-0.05	0.07	0.06	-0.02
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.00	-0.03	0.05	0.08	0.00	0.08	-0.02	-0.02	0.05	0.06	0.00
Rhône-Alpes	0.03	0.03	0.10	0.08	-0.02	0.05	0	-0.11	0.10	-0.16	0.00

Ce calcul permet d'identifier l'évolution d'une région entre les deux périodes sans tenir compte de l'évolution nationale. En Alsace, l'Alsace a 0,19 point d'évolution positive de son indice pour le rapport du salaire des femmes sur celui des hommes, soit 0,16 point d'évolution positive par rapport à celle observée en France métropolitaine.

Valeur des indices 1999

	Rapport entre le salaire des femmes et celui des hommes (%) en 1999	Crimes et délits contre les personnes en 2000	Taux de scolarisation des 16-24 ans dans le secondaire et le supérieur en 1999	Seuil du tiers Revenus fiscaux par unité de consommation (t/€ en 2001)	Esperance de vie à la naissance en 1999	Taux brut de mortalité (pour 100 habitants) par Suicide en 1999	Indice d'Accidentalité Locale 1995-1999	Densité d'omnipraticiens pour 100 hab en 1999	Part des dépassements s des honoraires médicaux omnipraticiens s libéraux (%) en 1999	Tx équipement structures hébergement complet pour 1 000 pers.75&+ en 1999
Alsace	0.10	0.45	0.64	0.46	0.34	0.79	0.82	0.42	0.22	0.78
Aquitaine	0.30	0.75	0.80	0.80	0.45	0.55	0.86	0.74	0.84	0.61
Auvergne	0.45	0.82	0.86	0.41	0.31	0.43	0.80	0.43	0.89	0.71
Basse-Normandie	0.70	0.87	0.72	0.43	0.37	0.29	0.85	0.17	0.88	0.86
Burgogne	0.46	0.85	0.72	0.60	0.30	0.31	0.87	0.27	0.78	0.73
Bretagne	0.44	0.95	1.00	0.47	0.25	0.00	0.92	0.36	0.92	0.79
Centre	0.47	0.79	0.66	0.56	0.42	0.36	0.64	0.14	0.77	0.65
Champagne-Ardenne	0.56	0.69	0.67	0.19	0.25	0.51	0.72	0.13	0.87	0.68
Corse	1.00	0.75	0.44	0.45	0.47	0.47	0.41	0.71	0.84	0.04
Franche-Comté	0.33	0.68	0.81	0.74	0.39	0.50	0.89	0.39	0.87	0.49
Haute-Normandie	0.31	0.74	0.74	0.58	0.44	0.44	0.74	0.19	0.87	1.00
Ile-de-France	0.14	0.52	0.96	0.63	0.58	0.44	0.74	0.20	0.00	0.65
Languedoc-Roussillon	0.53	0.65	0.82	0.66	0.37	0.51	0.89	1.00	0.89	0.42
Lorraine	0.30	0.78	0.79	0.50	0.45	0.45	0.65	0.89	0.89	0.64
Midi-Pyrénées	0.29	0.78	0.79	0.50	0.28	0.53	0.65	0.89	0.89	0.71
Nord-Pas-de-Calais	0.39	0.94	0.99	0.45	0.56	0.62	0.59	0.76	0.93	0.59
Pays de la Loire	0.44	0.91	0.91	0.48	0.45	0.46	1.00	0.41	0.92	0.50
Picardie	0.31	0.91	0.79	0.55	0.50	0.36	0.72	0.21	0.85	0.62
Poitou-Charentes	0.53	0.59	0.52	0.14	0.48	0.36	0.51	0.12	0.85	0.67
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.71	0.99	0.79	0.10	0.48	0.26	0.67	0.51	0.91	0.71
Rhône-Alpes	0.37	0.63	0.89	0.17	0.47	0.61	0.69	1.00	0.59	0.46
France	0.38	0.73	0.83	0.44	0.39	0.57	0.74	0.41	0.68	0.65

Dimension "Environnement"

Valeurs brutes

	Consommation d'énergie résidentiel en 2008 (Ktep pour 10000 hab)	Rapport entre l'évolution annuelle de l'espace artificialisé et l'évolution annuelle de la pop. 2006-2008	Part de la SAU en bio ou conversion en 2007	Nbre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour 10 000 hab en 2007	Production d'électricité primaire renouvelable en 2008 (GWh pour 10 000 hab)	Nombre de jours avec pollution de l'air à l'ozone en 2008	Qualité des eaux superficielles vis à vis des nitrates 2007
Alsace	7,34	0,35	3,44	43,63	35	43,38	
Aquitaine	7,75	0,43	1,89	8,62	19	41,67	
Auvergne	7,76	1,97	1,82	10,13	15,25	13	75,00
Basse-Normandie	7,82	1,34	2,14	11,12	1,35	9	2,38
Bourgogne	7,85	1,79	1,68	9,11	0,93	28	17,42
Bretagne	6,67	0,61	2,19	29,68	3,59	8	1,54
Centre	7,87	0,83	0,91	8,32	3,85	22	5,83
Champagne-Ardenne	8,36	-11,68	0,46	10,21	11,52	19	4,27
Corse	9,97	0,19	3,03	4,21	17,60	ND	
France-Comté	8,44	1,55	3,43	9,03	7,81	32	49,02
Haute-Normandie	6,73	1,27	0,44	7,14	1,41	20	0,00
Ile-de-France	6,58	0,42	0,78	3,85	0,05	20	0,00
Languedoc-Roussillon	6,19	0,56	4,52	5,68	12,15	55	76,92
Limousin	7,75	1,88	2,00	8,40	32,86	9	78,13
Lorraine	8,60	3,03	1,67	6,60	4,26	39	26,40
Midi-Pyrénées	6,23	0,72	2,71	7,49	35,66	30	46,86
Nord-Pas-de-Calais	6,79	3,92	0,43	6,21	1,05	24	4,05
Pays de la Loire	7,45	0,92	2,92	13,32	0,81	15	2,62
Picardie	6,48	1,44	0,40	8,76	2,87	21	3,07
Poitou-Charentes	7,40	0,71	1,37	11,14	1,21	14	8,07
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,97	0,39	7,16	3,33	19,02	71	77,65
Rhône-Alpes	7,60	0,52	3,40	7,05	46,95	49	60,10
France métropolitaine	7,09	0,71	2,03	8,16	11,86	26	27,22
score minimal	9,97	-3,92	0,40	29,68	0,05	71	0,00
score maximal	5,97	-11,68	7,16	3,33	46,95	8	78,13
moyenne	7,44	0,60	2,22	8,91	12,23	26	29,74
médiane	7,53	0,78	1,94	8,36	4,80	21	17,42
score minimal des deux séries	9,97	-24,18	0,19	38,32	0,00	86	0,00
score maximal des deux séries	5,97	-11,68	7,16	3,33	58,23	2	88,89

Valeur des indices 2008

	Consommation d'énergie résidentiel en 2008 (Ktep pour 10000 hab)	Rapport entre l'évolution annuelle de l'espace artificialisé et l'évolution annuelle de la pop. 2006-2008	Part de la SAU en bio ou conversion en 2007	Nbre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour 10 000 hab en 2007	Production d'électricité primaire renouvelable en 2008 (GWh pour 10 000 hab)	Nombre de jours avec pollution de l'air à l'ozone en 2008	Qualité des eaux superficielles vis à vis des nitrates en 2007	INDICE ENVIRONNEMENT 2008
Alsace	0,66	0,66	0,47	0,91	0,75	0,61	0,49	0,65
Aquitaine	0,55	0,86	0,24	0,85	0,85	0,09	0,80	0,52
Auvergne	0,55	0,62	0,23	0,81	0,26	0,87	0,84	0,60
Basse-Normandie	0,54	0,64	0,28	0,78	0,92	0,03	0,03	0,46
Bourgogne	0,53	0,62	0,21	0,84	0,02	0,69	0,20	0,44
Bretagne	0,82	0,66	0,29	0,25	0,06	0,93	0,02	0,43
Centre	0,52	0,65	0,10	0,86	0,07	0,76	0,07	0,43
Champagne-Ardenne	0,40	1,00	0,04	0,80	0,20	0,80	0,05	0,47
Corse	0,00	0,67	0,41	0,97	0,30	ND	ND	0,47
France-Comté	0,38	0,63	0,46	0,84	0,13	0,64	0,55	0,52
Haute-Normandie	0,81	0,64	0,04	0,89	0,02	0,79	0,00	0,45
Ile-de-France	0,85	0,66	0,09	0,99	0,00	0,79	0,00	0,48
Languedoc-Roussillon	0,95	0,66	0,62	0,93	0,21	0,37	0,87	0,66
Limousin	0,55	0,62	0,26	0,86	0,56	0,92	0,88	0,66
Lorraine	0,34	0,59	0,21	0,91	0,07	0,96	0,30	0,66
Midi-Pyrénées	0,93	0,65	0,36	0,82	0,61	0,67	0,53	0,66
Nord-Pas-de-Calais	0,79	0,56	0,03	0,92	0,02	0,74	0,05	0,44
Pays de la Loire	0,63	0,85	0,39	0,71	0,01	0,85	0,03	0,47
Picardie	0,87	0,63	0,03	0,84	0,05	0,77	0,04	0,46
Poitou-Charentes	0,64	0,65	0,17	0,78	0,02	0,86	0,09	0,46
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	0,66	1,00	1,00	0,33	0,18	0,18	0,72
Rhône-Alpes	0,59	0,65	0,46	0,89	0,81	0,44	0,68	0,65
France métropolitaine	0,72	0,65	0,26	0,86	0,20	0,71	0,31	0,53

Différence entre la variation des indices de la région et la variation de la France métropolitaine

	Consommation d'énergie résidentiel en 2008 (Ktep pour 10000 hab)	Rapport entre l'évolution annuelle de l'espace artificialisé et l'évolution annuelle de la pop.	Part de la SAU en bio ou conversion	Nbre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour 10 000 hab	Production d'électricité primaire renouvelable (GWh pour 10 000 hab)	Nombre de jours avec pollution de l'air à l'ozone	Qualité des eaux superficielles vis à vis des nitrates	INDICE ENVIRONNEMENT
Alsace	0,15	-0,03	0,04	-0,01	-0,13	0,07	-0,12	0,00
Aquitaine	0,13	0,02	0,01	-0,01	0,00	-0,08	0,03	0,01
Auvergne	0,02	-0,22	-0,03	-0,04	0,04	0,15	-0,06	-0,02
Basse-Normandie	0,00	0,00	-0,07	-0,05	0,04	-0,11	-0,03	-0,03
Bourgogne	0,25	0,69	0,00	-0,01	0,03	0,07	0,06	0,14
Bretagne	0,00	0,04	-0,04	0,17	0,04	-0,05	-0,02	0,01
Centre	0,66	-0,01	-0,05	0,02	0,08	-0,05	0,01	0,02
Champagne-Ardenne	-0,02	0,06	-0,08	0,02	0,11	-0,14	-0,02	-0,01
Corse	-0,73	0,01	0,15	-0,05	0,03	ND	ND	-0,11
France-Comté	0,12	0,00	0,01	0,31	0,00	-0,05	-0,20	-0,01
Haute-Normandie	0,16	0,02	-0,09	0,31	0,04	-0,07	-0,03	0,05
Ile-de-France	-0,14	-0,01	-0,04	-0,05	0,04	-0,04	-0,03	-0,04
Languedoc-Roussillon	-0,03	-0,02	0,07	0,04	0,03	-0,04	-0,04	0,00
Limousin	0,17	-0,23	-0,03	-0,03	0,03	-0,02	-0,19	-0,05
Lorraine	-0,04	0,13	-0,04	0,02	0,07	-0,17	-0,17	-0,03
Midi-Pyrénées	0,17	0,01	0,07	0,02	0,02	-0,14	-0,08	-0,01
Nord-Pas-de-Calais	-0,16	-0,02	-0,09	0,01	0,04	-0,17	-0,02	-0,06
Pays de la Loire	-0,16	-0,03	0,03	-0,08	0,04	-0,08	-0,01	-0,04
Picardie	0,16	-0,03	-0,07	-0,07	0,00	-0,17	-0,01	-0,01
Poitou-Charentes	0,28	0,00	-0,04	0,05	0,03	-0,05	-0,05	0,03
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,03	0,04	0,44	-0,06	-0,09	0,15	-0,01	-0,01
Rhône-Alpes	-0,02	-0,01	-0,17	-0,02	-0,17	0,07	-0,02	0,07
Evolution France métropolitaine	0,03	0,03	0,10	0,08	-0,02	0,02	0,03	0,04

Ce calcul permet d'identifier l'évolution d'une région entre les deux périodes sans tenir compte de l'évolution nationale.
Par exemple, l'Alsace a 0,18 point d'évolution positive de son indice pour sa consommation d'énergie dans le secteur primaire, soit 0,15 point d'évolution positive par rapport à celle observée en France métropolitaine.

Valeur des indices 1999

	Consommation d'énergie résidentiel en 1999 (Ktep pour 10000 hab)	Rapport entre l'évolution annuelle de l'espace artificialisé et l'évolution annuelle de la pop. 1990-2000	Part de la SAU en bio ou conversion en 2000	Nbre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour 10 000 hab en 1999	Production d'électricité primaire renouvelable (GWh pour 10 000 hab)	Nombre de jours avec pollution de l'air à l'ozone en 2000	Qualité des eaux superficielles vis à vis des nitrates en 1999	INDICE ENVIRONNEMENT 1999
Alsace	0,47	0,66	0,33	0,84	0,81	0,81	0,56	0,61
Aquitaine	0,39	0,61	0,13	0,78	0,12	0,56	0,41	0,47
Auvergne	0,50	0,81	0,16	0,77	0,25	0,69	0,87	0,58
Basse-Normandie	0,50	0,61	0,25	0,71	0,01	1,00	0,02	0,44
Bourgogne	0,24	0,00	0,11	0,80	0,02	0,60	0,11	0,27
Bretagne	0,79	0,64	0,22	0,00	0,04	0,95	0,01	0,38
Centre	0,43	0,62	0,05	0,76	0,01	0,69	0,03	0,37
Champagne-Ardenne	0,39	0,91	0,16	0,94	0,11	0,92	0,04	0,44
Corse	0,69	0,63	0,16	0,94	0,30	ND	ND	0,55
France-Comté	0,23	0,59	0,35	0,71	0,16	0,67	0,72	0,49
Haute-Normandie	0,62	0,58	0,02	0,50	0,01	0,80	0,00	0,37
Ile-de-France	0,96	0,64	0,03	0,96	0,00	0,80	0,00	0,48
Languedoc-Roussillon	0,94	0,64	0,45	0,81	0,20	0,38	0,82	0,62
Limousin	0,36	0,82	0,19	0,80	0,62	0,92	1,00	0,67
Lorraine	0,35	0,43	0,15	0,81	0,03	0,70	0,44	0,41
Midi-Pyrénées	0,74	0,61	0,19	0,76	0,73	0,79	0,58	0,63
Nord-Pas-de-Calais	0,53	0,55	0,03	0,83	0,00	0,88	0,04	0,46
Pays de la Loire	0,76	0,64	0,26	0,71	0,00	0,90	0,01	0,47
Picardie	0,88	0,63	0,00	0,77	0,00	0,92	0,02	0,43
Poitou-Charentes	0,33	0,62	0,10	0,65	0,01	0,88	0,11	0,39
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,94	0,59	0,46	0,99	0,44	0,00	0,85	0,61
Rhône-Alpes	0,58	0,64	0,24	0,83	1,00	0,35	0,67	0,61
France métropolitaine	0,69	0,62	0,16	0,78	0,23	0,69	0,28	0,49

Dimension "Culture et vie collective"

Valeurs brutes

	Taux de création d'associations pour 1 000 habitants en 2008	Nombre de sportifs licenciés pour 10 000 hab en 2008	Taux de participation au 1er tour des élections régionales 2010	% de Lecteurs inscrits emprunteurs en 2008	Indice de fréquentation des cinémas en 2009	Nombre de restaurants et cafés pour 1 000 habitants en 2009	Nbre d'emplois dans la Culture et Loisirs pour 1 000 habitants en 2008
Alsace	0,70	1 028	43,36	11,08	3,09	1,94	6,46
Aquitaine	1,29	996	49,56	16,19	3,02	2,12	7,18
Auvergne	1,11	1 047	50,30	16,93	2,05	2,70	5,82
Basse-Normandie	0,91	941	47,07	17,08	2,47	2,26	6,37
Bourgogne	1,05	841	46,23	14,79	2,05	2,88	5,80
Bretagne	0,99	1 044	48,83	17,08	2,88	2,89	6,73
Centre	0,95	956	46,41	16,43	2,48	1,81	5,74
Champagne-Ardenne	1,38	808	43,02	14,88	2,22	1,60	6,93
Corse	0,98	839	62,39	13,98	2,14	6,38	6,91
Franche-Comté	0,94	877	51,13	14,52	2,62	1,73	5,31
Haute-Normandie	0,81	892	46,38	14,18	2,76	1,84	5,36
Ile-de-France	1,13	741	43,79	14,44	4,96	2,22	18,87
Languedoc-Roussillon	1,06	889	49,73	11,88	3,06	2,66	7,56
Limousin	1,07	953	53,79	15,80	2,24	2,14	5,80
Lorraine	0,73	920	41,54	15,29	2,94	1,61	4,74
Midi-Pyrénées	1,37	1 070	51,75	16,07	2,92	1,93	7,68
Nord-Pas-de-Calais	0,91	824	44,50	14,13	2,56	1,89	5,05
Pays de la Loire	1,45	1 078	48,23	16,74	2,87	2,00	6,65
Picardie	0,98	921	45,57	15,10	2,06	1,60	4,61
Poitou-Charentes	0,92	993	50,09	16,19	2,48	1,88	6,18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,09	857	44,87	11,61	3,31	2,94	8,57
Rhône-Alpes	1,18	921	43,13	16,63	3,40	2,59	8,65
France métropolitaine	1,14	941	46,34	14,60	3,22	2,23	9,09

	score minimal	score maximal	moyenne	mediane
minimum_serie	0,63	1,98	1,078	1,078
maximum_serie	0,63	1,98	1,078	1,078

Valeur des indices 2008

	Taux de création d'associations pour 1 000 habitants en 2008	Nombre de sportifs licenciés pour 10 000 hab en 2008	Taux de participation au 1er tour des élections régionales 2010	% de Lecteurs inscrits emprunteurs en 2008	Indice de fréquentation des cinémas en 2009	Nombre de restaurants et cafés pour 1 000 habitants en 2009	Nbre d'emplois dans la Culture et Loisirs pour 1 000 habitants en 2008	INDICE CULTURE 2008
Alsace	0,05	0,87	0,07	0,06	0,55	0,07	0,19	0,27
Aquitaine	0,49	0,78	0,30	0,34	0,53	0,11	0,24	0,40
Auvergne	0,36	0,92	0,33	0,38	0,29	0,23	0,15	0,38
Basse-Normandie	0,21	0,63	0,21	0,39	0,40	0,14	0,19	0,31
Bourgogne	0,31	0,36	0,17	0,26	0,29	0,10	0,15	0,24
Bretagne	0,27	0,91	0,27	0,39	0,49	0,27	0,21	0,40
Centre	0,24	0,67	0,18	0,36	0,40	0,04	0,15	0,29
Champagne-Ardenne	0,15	0,28	0,06	0,27	0,33	0,00	0,07	0,17
Corse	1,00	0,36	0,78	0,22	0,07	1,00	0,22	0,52
Franche-Comté	0,23	0,46	0,36	0,25	0,43	0,05	0,12	0,27
Haute-Normandie	0,13	0,50	0,18	0,23	0,47	0,03	0,12	0,24
Ile-de-France	0,37	0,10	0,08	0,25	1,00	0,13	1,00	0,42
Languedoc-Roussillon	0,84	0,49	0,30	0,10	0,54	0,22	0,26	0,40
Limousin	0,33	0,66	0,46	0,32	0,34	0,11	0,15	0,34
Lorraine	0,07	0,58	0,00	0,29	0,51	0,00	0,08	0,22
Midi-Pyrénées	0,55	0,98	0,36	0,34	0,51	0,07	0,27	0,44
Nord-Pas-de-Calais	0,21	0,32	0,11	0,23	0,42	0,06	0,10	0,21
Pays de la Loire	0,61	1,00	0,25	0,37	0,40	0,09	0,21	0,43
Picardie	0,26	0,58	0,15	0,28	0,30	0,00	0,07	0,23
Poitou-Charentes	0,21	0,77	0,32	0,34	0,40	0,06	0,17	0,33
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,34	0,41	0,12	0,09	0,60	0,28	0,33	0,31
Rhône-Alpes	0,41	0,58	0,06	0,37	0,62	0,21	0,34	0,37
France métropolitaine	0,38	0,63	0,18	0,25	0,58	0,13	0,36	0,36

Différence entre la variation des indices de la région et la variation de la France métropolitaine

	Taux de création d'associations pour 1 000 habitants	Nombre de sportifs licenciés pour 10 000 hab	Taux de participation au 1er tour des élections régionales	% de Lecteurs inscrits emprunteurs	Indice de fréquentation des cinémas	Nombre de restaurants et cafés pour 1 000 habitants	Nbre d'emplois dans la Culture et Loisirs pour 1 000 habitants	INDICE CULTURE
Alsace	-0,09	0,06	0,02	-0,31	0,11	-0,01	-0,01	-0,03
Aquitaine	0,07	-0,12	0,00	0,09	0,00	0,01	-0,01	0,06
Auvergne	-0,04	-0,20	-0,04	-0,01	-0,04	-0,02	-0,03	-0,06
Basse-Normandie	-0,02	-0,11	0,02	-0,13	-0,08	0,01	-0,02	-0,05
Bourgogne	0,01	-0,18	0,02	0,03	0,21	-0,01	-0,05	0,00
Bretagne	-0,16	-0,02	0,04	-0,06	0,04	-0,06	0,00	-0,03
Centre	0	-0,11	-0,02	-0,05	0,01	-0,02	-0,05	-0,03
Champagne-Ardenne	-0,06	-0,18	-0,06	0,14	0,00	0,04	-0,09	-0,04
Corse	0,11	-0,14	0,20	0,43	-0,16	0,00	0,00	0,07
Franche-Comté	-0,02	-0,12	0,01	0,06	0,02	-0,02	-0,06	-0,02
Haute-Normandie	-0,04	-0,01	-0,03	-0,05	0,07	-0,01	-0,05	-0,02
Ile-de-France	-0,03	-0,10	0,03	0,09	0,05	0,01	0,10	0,02
Languedoc-Roussillon	-0,03	-0,30	-0,05	-0,10	0,02	0,05	-0,04	-0,06
Limousin	-0,01	-0,16	-0,01	-0,47	-0,06	-0,01	-0,02	-0,10
Lorraine	-0,01	-0,13	-0,06	0,09	0,01	-0,01	-0,06	-0,03
Midi-Pyrénées	-0,04	-0,04	-0,04	0,07	-0,04	0,01	-0,01	-0,04
Nord-Pas-de-Calais	-0,01	0,00	-0,15	-0,04	-0,03	-0,02	-0,03	-0,04
Pays de la Loire	-0,03	-0,14	0,09	0,07	-0,02	-0,02	0,00	-0,01
Picardie	-0,11	-0,08	-0,19	-0,04	0,00	-0,02	-0,07	-0,07
Poitou-Charentes	0,02	-0,21	0,14	-0,11	-0,05	0,01	-0,03	-0,03
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,02	-0,08	0,05	-0,03	-0,13	0,05	0,00	-0,02
Rhône-Alpes	-0,01	-0,06	0,02	-0,08	-0,05	0,00	-0,02	-0,03
France métropolitaine	0,09	0,20	-0,43	-0,21	0,08	0,00	0,13	-0,02

Ce calcul permet d'identifier l'évolution d'une région entre les deux périodes sans tenir compte de l'évolution nationale.
Par exemple, l'Alsace n'a aucune évolution de son indice pour le taux de création d'association pour 1000 habitants, soit 0,09 point d'évolution négative par rapport à celle observée en France métropolitaine.

Valeur des indices 1999

	Taux de création d'associations pour 1 000 habitants en 2000	Nombre de sportifs licenciés pour 10 000 hab en 1999	Taux de participation au 1er tour des élections régionales 1998	% de Lecteurs inscrits emprunteurs en 1998	Indice de fréquentation des cinémas en 1998	Nombre de restaurants et cafés pour 1 000 habitants en 2003	Nbre d'emplois dans la Culture et Loisirs pour 1 000 habitants en 1999	INDICE CULTURE 1999
Alsace	0,05	0,61	0,47	0,58	0,35	0,08	0,07	0,32
Aquitaine	0,33	0,71	0,73	0,46	0,46	0,45	0,11	0,41
Auvergne	0,30	0,92	0,79	0,61	0,25	0,26	0,05	0,45
Basse-Normandie	0,14	0,55	0,61	0,73	0,40	0,14	0,08	0,38
Bourgogne	0,21	0,35	0,58	0,45	0,00	0,10	0,07	0,25
Bretagne	0,23	0,73	0,66	0,66	0,38	0,33	0,08	0,45
Centre	0,15	0,58	0,63	0,62	0,31	0,05	0,07	0,34
Champagne-Ardenne	0,12	0,26	0,54	0,34	0,25	0,00	0,03	0,22
Corse	0,80	0,30	1,00	0,00	0,16	0,97	0,09	0,47
Franche-Comté	0,16	0,39	0,77	0,40	0,33	0,05	0,05	0,31
Haute-Normandie	0,09	0,31	0,64	0,49	0,32	0,06	0,04	0,28
Ile-de-France	0,31	0,00	0,48	0,37	0,87	0,17	0,77	0,42
Languedoc-Roussillon	0,24	0,62	0,89	1,00	0,32	0,13	0,44	0,48
Limousin	0,00	0,51	0,49	0,41	0,42	0,02	0,01	0,46
Lorraine	0,50	0,97	0,85	0,48	0,47	0,07	0,15	0,27
Midi-Pyrénées	0,13	0,12	0,88	0,48	0,37	0,11	0,00	0,27
Nord-Pas-de-Calais	0,55	0,94	0,59	0,51	0,43	0,10	0,07	0,46
Pays de la Loire	0,28	0,77	0,77	0,53	0,21	0,03	0,01	0,33
Picardie	0,10	0,79	0,60	0,66	0,66	0,36	0,07	0,38
Poitou-Charentes	0,27	0,29	0,50	0,33	0,64	0,23	0,20	0,35
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,33	0,45	0,46	0,66	0,59	0,21	0,23	0,42
Rhône-Alpes	0,29	0,44	0,60	0,46	0,50	0,13	0,23	0,38
France métropolitaine	0,29	0,44	0,60	0,46	0,50	0,13	0,23	0,38

QU'EST-CE QUE LE BIEN-ÊTRE ?

Inviter un philosophe à traiter "Qu'est-ce que le bien-être ?" c'est le mettre un peu dans l'embarras. La question appelle une définition et une définition par principe est claire, objective, certaine, définitive. C'est le cas dans les sciences exactes. La définition d'un cercle est identique à sa réalité. Il n'y a rien à y ajouter ou à en retirer. Mais peut-on définir ce qui, sous le nom de bien-être, n'est peut-être qu'un état du corps, voire un sentiment plus large de bien aise?

La philosophie s'est vue retirer au cours des siècles toutes les sciences qui étaient réunies sous son nom, mais il lui reste au moins la tâche d'examiner les conditions d'exercice de la pensée puisque, nous apprend Kant, Nous pouvons toujours penser quelque chose même s'il n'existe pas, ou nous représenter quelque chose comme donné bien que nous n'en ayons aucun concept. Le philosophe serait donc, comme l'horloger, plus attentif au mécanisme d'une pendule qu'à l'heure qu'elle indique. Que peut-on donc penser sous la vague notion de bien-être ? Et si nous parvenons à la cerner, à défaut de la définir, quels en seraient à l'échelle individuelle et surtout sociale, les indicateurs?

"Qu'est-ce que le bien-être" devient alors "Comment penser le bien-être" ou "Comment le bien-être est-il possible" ? La méthode est de trouver d'abord comment chercher pour trouver ce qu'on cherche. La question "Qu'est-ce que le bonheur" m'aurait moins embarrassé, non que la notion de bonheur soit objective, ou d'une forte teneur conceptuelle, ce qui n'est guère le cas, mais parce que bon nombre de philosophes et de moralistes lui ont consacré des écrits et des traités. Leurs conceptions, leurs théories, leurs divergences, les glissements de sens de leur langue selon les époques, les cultures et les territoires sont déjà des références, matière à études.

Ainsi les Grecs désignaient-ils par eudaimonia eutuchia euhéméria euthumia ce qui peut être traduit par "vie heureuse" dont les causes sont variables, une noble origine, une protection divine, la chance, un travail accompli avec régularité, une action conduite avec justice etc. Un autre mot, makaria, évoque le bonheur

dans un autre monde, par exemple l'île des Bienheureux chez Platon. Le lexique latin à son tour possède deux familles de termes, l'une issue de felix, qui renvoie à l'idée de fécondité (felix est de la même racine que fecundus) l'autre du verbe beare qui renvoie à celle de richesse. Chez les chrétiens félicité et béatitude prendront un sens en rupture avec la pensée antique car pour celle-ci l'image des dieux est un modèle de bonheur vers lequel il faut tendre pendant l'existence terrestre tandis qu'au contraire la promesse faite à l'homme de vivre dès à présent heureux comme des dieux est la formule par laquelle le Serpent tente de le corrompre.

Sur le bien-être rien de tel. Pas de traités. Pas de textes. Le mot semble une notion vide. Un succédané du bonheur. C'est à peine si on peut l'apparenter à l'euthumia chez Démocrite, qui signifie plutôt la tranquillité de l'âme entendue comme un repli sur soi l'une coupure de la relation aux autres (ils sont bien trop dissemblables pour qu'on puisse être heureux parmi eux) ou à l'ataraxia chez Épicète, pour lequel chacun appartient à un tout, est un tout lui-même où le bien, le mal, le plaisir, la souffrance s'équilibrent par une harmonie des tensions contraires, un tout où rien n'advient du dehors et d'où rien ne s'échappe au dehors. Cette impassibilité, cette solitude indifférente n'a nul besoin de l'amour de soi qu'Aristote pose comme condition raisonnable de l'amitié.

Montaigne aussi caractérise le bonheur en plaçant l'indifférence de soi comme préalable à l'amitié pour autrui mais cette indifférence est positive, elle délivre chaque individu de son ego pour un souci de l'autre. S'il faut prendre soin de sa santé physique c'est par ce qu'elle conditionne la santé de l'esprit et cette dernière la politesse, entendue comme la vertu politique par excellence. Cette tranquillité de l'âme pour les uns, cette indifférence solitaire à la souffrance pour d'autres, ou encore cette bonne santé morale et physique peuvent-elles être assimilées au bien-être ? Il semble que non. Pas davantage ne ressemble au bien-être la sérénité des sagesse orientales.

En revanche on peut trouver, je crois, une première figure du bien-être dans la société bourgeoise née, au XIX^{ème} siècle, avec l'ère industrielle.

Le bien-être propre au bourgeois se caractérise par un individualisme domestique, un égoïsme de classe, une satisfaction de sa condition sociale que les écrivains de l'époque, de Balzac à Flaubert, de Feydeau à Léon Bloy ont raillés.

Pour le cerner j'ai trouvé sa contre-référence dans les Pensées de Pascal où il est écrit que le présent et le passé ne sont pas une fin mais un moyen, car Le seul avenir est notre fin. Justement, le bien-être bourgeois est tout le contraire, l'avenir n'existe pas, le passé non plus. Rien devant, rien derrière. Ce qui compte c'est ici et le maintenant, le confort privé, un hédonisme sans perspective. "On se sent bien" "On est à l'aise" un point c'est tout. Le bonheur sinon rien! Heu-reux ! Silence des organes. Ignorance des tracasseries matériels et moraux. Degré zéro d'une pensée sur le tragique de l'Histoire. À fortiori de l'inquiétude métaphysique. Un accroissement dans ce bien-être n'est guère qu'une menace latérale. Des petites ennuis à droite et à gauche. À régler au plus vite.

Rien ne l'illustre mieux que le balourd personnage d'Alphonse dans la comédie Le plus heureux des trois de Labiche. L'homme est riche (Un gros ventre et de la fortune) cocu sans le savoir, sa jeune femme est aux petits soins pour lui, comme la première décédée mais vite remplacée, à peine s'inquiète-t-il que le pompier courtise la bonne dans la cuisine (je crois toujours qu'il y a le feu), qu'un maraudeur lui ait volé une gouttière ou que sa santé soit compromise par un excès de melon. Mais cela n'entame pas son optimisme. Il baigne dans des valeurs sûres, il est à l'abri du besoin. J'ai une chance de pendu admet-il. Le reste importe peu. C'est cela, peut-être, la première esquisse du bien-être, distincte du bonheur, lequel est plutôt une attente ou une promesse.

Mais caractérise-t-elle notre époque ? A première vue oui. La revendication post-soixante-huitarde n'est-elle pas celle d'être heureux ici et maintenant, de jouir sans entraves, de privilégier le ludique et le temps libre sur l'obligation professionnelle, le besoin d'être "bien dans sa peau" sur l'ascétisme l'héroïsme et le sacrifice? On ne veut pas souffrir. Encore moins vieillir. On veut être tranquille, au besoin médicalement tranquilisé. Le loisir est un droit, le salaire un pouvoir d'achat.

Priorité au subjectif. Mais la société n'est plus la même qu'au temps de Labiche. Le bien-être était alors égoïste. La clôture est devenue aujourd'hui un repli protecteur face à un monde inquiétant où les moyens de

communication se ramifient et les horizons se rétrécissent, où la tentation identitaire contredit la reconnaissance de l'autre, et le constat des disparités croissantes le souci d'égalité. Le bien-être est donc de sauvetage. Profitons-en, on ne sait pas de quoi demain sera fait.

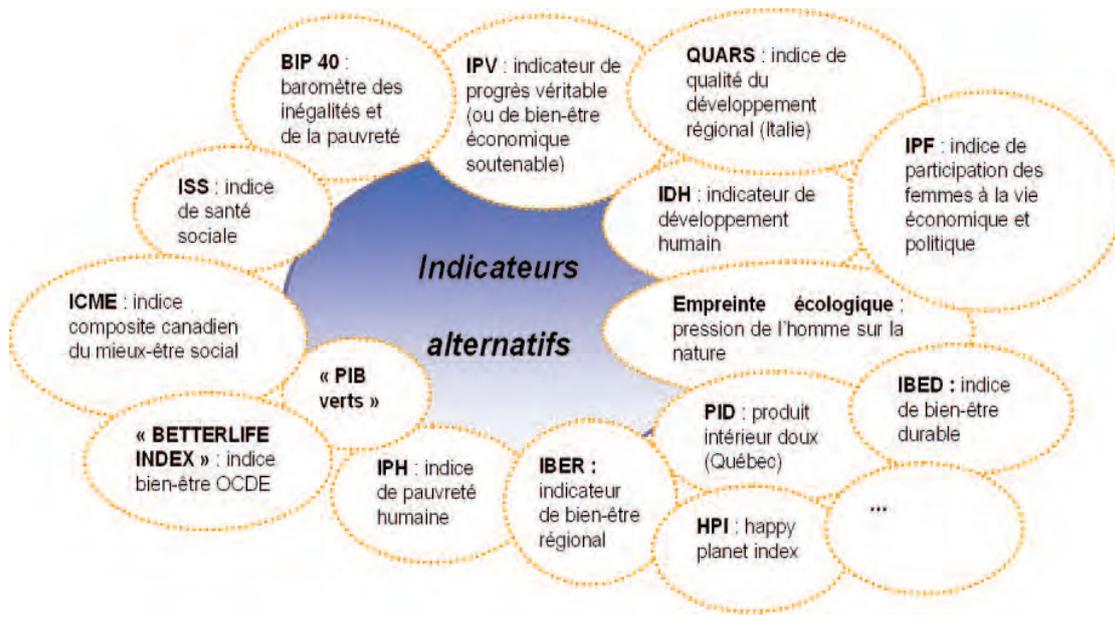
Certes il y a les jeunes générations. Leur avenir est incertain. Cela crée une brèche d'angoisse dans ce sauve-qui-peut. Ils n'auront pas la vie matérielle qu'ont connue leurs parents mais ils jouissent de plus de libertés qu'autrefois, ils vivent pleinement l'instant, leur sexualité... Quant aux femmes le souci de bien-être sonne comme une juste réparation. Elles ne veulent plus sacrifier leur carrière à leur fonction matrimoniale, d'ailleurs la technique leur permet d'avoir un enfant sans mari, à la limite une vie sexuelle sans homme. Les personnes âgées s'accrochent à l'espoir d'un jeunisme consolateur. Mais ce bien-être est une régression de la pensée. Celle-ci est prisonnière des représentations du réel dont nous sommes inondés, qu'elles soient des médias ou de la publicité, car elles s'affirment comme étant le réel lui-même. Il y a dans cette utilisation du réel un redoutable danger, l'illusion d'un bien-être immédiat censé apaiser ce qu'elle engendre: un mal-être anxieux.

Quels indicateurs peuvent nous renseigner sur l'état de bien-être d'une population aujourd'hui ? Peut-on savoir comment ce bien-être est imaginé ou ressenti ? Il me semble, peut-être à tort, que la recherche de marqueurs peut faire l'objet d'une enquête d'opinion. Car le bien-être relève de l'opinion, non du savoir. Mais comment analyser les réponses à un sondage sur ce sujet ? Des écueils se présentent, d'ordre sémantique. L'adéquation entre le sens des mots du questionnaire et les réponses de la personne interrogée n'est pas assurée. Ce qu'on veut dire déborde souvent les termes qu'on emploie, et inversement ces mêmes termes débordent à leur tour le sens d'une réponse. Le langage est presque toujours un abus de langage, parce que le contenu des mots en force presque toujours le sens. Ce qu'on veut dire loge rarement dans ce qu'on dit, et réciproquement.

Une question un peu provocatrice pour terminer. Et si le bien-être était triste et triste sa recherche à tout prix ? Et si au contraire s'engager, à fond, pour une cause, dans un combat, au péril de son confort, voire de sa vie, nous procurait plus de joies ?

Reconsidérer la richesse : vers de nouveaux indicateurs (prospérité, bien-être, progrès, bonheur ...)

Sélection d'ouvrages (disponibles à l'IAAT Poitou-Charentes), d'initiatives territoriales et de sites Internet



Nouveaux Indicateurs de richesse : la nébuleuse des alternatifs

I - Indicateurs alternatifs au PIB

> **BOISSON Marine/ MAREUGE Céline.** Centre D'analyse Stratégique. **Au-delà du PIB, le bonheur ? Analyse.** La note de veille n° 91 - février 2008, 7 p.

Disponible sur Internet <http://www.strategie.gouv.fr>

L'adage populaire selon lequel "l'argent ne fait pas le bonheur même s'il y contribue" s'est trouvé confirmé depuis une trentaine d'années par les enquêtes montrant une dissociation relative entre progressions du niveau de vie et de la satisfaction des individus. Il s'en est suivi un foisonnement d'indicateurs alternatifs au produit intérieur brut, censés être plus aptes à mesurer le "vrai" progrès et à guider les politiques publiques. Toutefois, amender ou compléter le PIB, dont la cohérence reste avérée, n'est pas si aisé. Cette note montre les difficultés rencontrées, les choix explicites ou sous-jacents à cette entreprise, que même les approches objectives, y compris la neuroéconomie, ne peuvent éviter.

> **CASSIERS Isabelle/ THIRY Géraldine.** **Au-delà du PIB : réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte.** Regards économiques n°75 - décembre 2009. 15 p.

Disponible sur Internet <http://www.idies.org>

Le PIB est au cœur d'une tourmente. Son statut de cible et de repère pour la conduite et l'évaluation des politiques économiques est remis en question. De nouveaux indicateurs tentent de pallier ses lacunes au regard d'objectifs de qualité de vie, de réduction des inégalités, de développement durable. La Commission Stiglitz a récemment rendu un rapport à ce sujet, document qui suscite de nouvelles questions et invite à poursuivre le débat.

> CLERC Marie/ GAINI Mathilde/ BLANCHET Didier. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. **Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations.** L'économie française - Comptes et dossiers Edition 2010. INSEE, 2010, 31 p.

Disponible sur Internet <http://www.idies.org>

La Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a remis en septembre 2009 un rapport sur la mesure de la performance économique et du progrès social. Ce document s'appuie sur les très nombreux travaux de recherche appliquée qui ont été menés à bien dans les divers domaines des sciences économiques et sociales au cours des années récentes. Ces travaux se sont efforcés de proposer des indicateurs synthétiques de bien-être plus appropriés que le PIB, ainsi que des tableaux de bord visant à appréhender performance économique et qualité de la vie à travers leurs différentes facettes.

> CLERC Marie/ GAINI Mathilde/ BLANCHET Didier. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. **Recommendations of the Stiglitz-Sen-Fitoussi Report : a few illustrations.** INSEE, 2011, 42 p.

Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

Ce dossier présente les principaux enseignements que l'on peut tirer d'une comparaison entre la France et quelques pays de même niveau de développement, à l'aune des critères retenus par la commission Stiglitz. L'utilisation d'indicateurs alternatifs de niveau de vie conduit à quelques reclassements entre pays mais sans véritablement remettre en cause l'avance apparente des États-Unis. Les indicateurs de conditions de vie font apparaître en revanche des contrastes bien plus marqués dans les domaines de la santé, de l'éducation, des risques de chômage et de pauvreté ou de sécurité. Les contributions des différents pays au problème de soutenabilité climatique varient du simple au triple. Quant à la soutenabilité économique, l'indicateur proposé par la commission suggère qu'elle reste tendanciellement assurée, mais avec une marge de sécurité assez faible dans plusieurs pays.

> Commissariat Général au Développement Durable. **Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013.** Edition 2010. 48 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Présentation de 15 indicateurs phares et de 4 indicateurs de contexte économique et social qui constituent le coeur du tableau de bord retenu pour faciliter le suivi de la SNDD et contribuer à sa large diffusion.

> Commission des Communautés Européennes. **Le PIB et au-delà. Mesurer le progrès dans un monde en mutation.** 2009, 12 p.

Disponible sur Internet <http://eur-lex.europa.eu>

La communication de la Commission des Communautés Européennes, élaborée dans le prolongement de la conférence "Au-delà du PIB", définit une feuille de route comprenant cinq actions à réaliser à court et moyen terme. Celles-ci ont pour objectif d'améliorer les indicateurs de progrès afin de répondre aux préoccupations des citoyens et d'exploiter au mieux les récentes avancées techniques et politiques.

> Conseil d'Analyse Economique / Conseil allemand des experts en économie. **Evaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité.** Conseil d'Analyse Economique. 2010, 230 p.

Disponible sur Internet <http://www.cae.gouv.fr>

Ce rapport est un travail commun du CAE du Conseil allemand des experts en économie qui s'appuie sur les travaux de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi qui encourageait à une réflexion complémentaire sur le thème de la mesure et du suivi des facteurs contribuant au bien-être. Il se présente comme un travail d'économistes français et allemands et limite donc son champ aux domaines qui sont les leurs. Le premier chapitre du rapport rappelle que le bien-être ne peut être séparé de la croissance des économies et s'inscrit en faux contre les théories de la décroissance. Le principal objectif de ce rapport est de définir quelques indicateurs rassemblés dans un tableau de bord organisé en trois parties calées sur celles du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi. La première (chapitre II) concerne la performance économique et le bien-être matériel. La deuxième (chapitre III) s'intéresse à des indicateurs rendant compte de la qualité de la vie. La troisième (chapitre IV) s'intéresse aux questions de soutenabilité économique, financière et environnementale. Le choix des indicateurs est guidé par le respect de trois propriétés essentielles : la pertinence, la validité théorique reconnue par les chercheurs, et la mesurabilité. (extrait du résumé du rapport).

- > **COTIS Jean-Philippe.** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. **Rapport Siglitz : quelles conséquences pour la statistique publique ?** INSEE. 2009, 17 p.
 Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>
 Intervention du directeur général de l'INSEE lors de la Conférence de presse du 17 novembre 2009 : présentation des programmes de travail que le Service statistique public entend mettre en oeuvre dans les années à venir, dans le droit fil du rapport Stiglitz, et indication de calendriers.
- > **GADREY Jean.** **De nouveaux indicateurs face au PIB.** Alternatives économiques n° 270, 2008, 4 p.
 IDH, BIP 40, PIB verts..., de nouveaux indicateurs tentent de battre en brèche l'omniprésence du PIB. Un reflet des préoccupations sociales et écologiques croissantes.
- > **Indicateurs de richesse : qu'est-ce qui "compte" vraiment pour vous ?.** Territoires n° 517 - avril 2011. Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale. 2011, pp. 21-35.
 Peut-on mesurer autrement la richesse de nos territoires ? Depuis la remise du rapport Stiglitz, la question se pose aux décideurs politiques pour qui elle représente un vrai défi de démocratie participative. Dossier.
- > **JANY-CATRICE Florence/ MEDA Dominique.** Institut pour le Développement de l'Information Economique et Sociale. **Le rapport Stiglitz et les écueils de l'expertise. Quels indicateurs de richesse ?.** Note de travail n° 14 - mars 2011. IDIES, 2011, 9 p.
 Disponible sur Internet <http://www.idies.org>
 Publié il y a un an et demi, le rapport de la Commission Stiglitz sur la « mesure des performances économiques et du progrès social » a permis de réelles avancées, en reconnaissant officiellement les limites du PIB. Mais les propositions formulées sont beaucoup plus critiquables et témoignent d'une prise en main par l'expertise de questions relevant pourtant en partie de choix de société fondamentaux.
- > **La richesse autrement.** Alternatives Economiques Hors-série Poche n° 48 - mars 2011. 160 p.
 « La richesse autrement » est publiée à l'initiative du Forum pour de nouveaux indicateurs de richesse (FAIR). Ce collectif réunit des universitaires et chercheurs qui n'ont pas attendu le rapport Stiglitz pour s'interroger sur ce que sont les vraies richesses et comment les compter ! Qu'est-ce que la richesse ? Comment mesurer le progrès ? Ces questions sont désormais régulièrement posées. Et il ne se passe pas de mois sans que l'on ne nous annonce une ou plusieurs initiatives proposant d'autres indicateurs au-delà du produit intérieur brut (PIB). (extrait de l'éditorial).
- > **LE CLEZIO Philippe.** **Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique.** Avis et Rapports du Conseil Economique, Social et Environnemental n° 2009-15. 2009, 137 p.
 Le 20 janvier 2009, le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental de la question des indicateurs du développement durable et, plus spécifiquement, de l'empreinte écologique. Cet avis définit le champ des informations nécessaires pour enrichir la mesure du PIB et l'associer, au sein d'un tableau de bord, à une douzaine d'indicateurs permettant d'apprécier les évolutions sociales et environnementales tout en traçant les voies d'une association de la société civile et des citoyens à leur choix.
- > **MEDA Dominique.** **Quel progrès faut-il mesurer ?** In Revue Esprit, juin 2009, 26 p.
 Disponible sur Internet <http://www.politiquessociales.net>
 Dans un premier moment, l'auteur revient sur l'assimilation du progrès avec la croissance économique. Pourquoi avons-nous pu un jour assimiler progrès et croissance économique et accepter que le taux de croissance du PIB constitue une mesure acceptable du progrès ? Il importe absolument de comprendre ce processus pour mieux pouvoir nous en déprendre. Ensuite, revenant sur les raisons pour lesquelles on ne peut plus désormais assimiler progrès et croissance du PIB, l'auteur s'interroge sur le progrès que nous voulons mesurer (le progrès de qui, de quoi ?), puis se demander si et comment nous pouvons mesurer celui-ci ?
- > **Richesse, bien-être, progrès : comment faire les comptes ?** Alternatives économiques, n°283, 2009, pp. 54-64
 Le PIB n'est plus un indicateur pertinent de la santé et du progrès de nos sociétés. Qu'il s'agisse d'évaluer l'évolution de notre bien-être individuel et collectif ou de prendre en compte les enjeux écologiques, le PIB ne nous envoie plus les bons signaux pour éclairer le débat démocratique et guider l'action publique. Pour réorienter le cours du progrès, il faut en redéfinir la mesure. Dossier.

> STIGLITZ Joseph E/ SEN Amartya/ FITOUSSI Jean-Paul. **Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social.** 2009, 324 p.

Disponible sur Internet <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

La création de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social (CMPEPS) a été décidée au début de 2008 par le Président de la République, en réponse aux interrogations sur la pertinence des mesures actuelles de la performance économique, notamment celles fondées sur les chiffres du Produit intérieur brut (PIB). La Commission a reçu pour mission de "déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social, de réexaminer les problèmes relatifs à sa mesure, d'identifier les informations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents, d'évaluer la faisabilité de nouveaux instruments de mesure et de débattre de la présentation appropriée des informations statistiques".

> TREGOUET Bruno. **Commissariat Général au Développement Durable. Un an de mise en oeuvre des recommandations de la Commission Stiglitz. Vers une nouvelle génération d'indicateurs.** Le Point sur n° 64 septembre 2010. Commissariat Général au Développement Durable , 2010, 6 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Il y a un an, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dite Commission "Stiglitz-Sen-Fitoussi", remettait son rapport au Président de la République. Ce rapport, partant du constat de l'insuffisance des instruments de mesure pour faire face aux choix de société, contient des recommandations visant à orienter les travaux scientifiques en cours vers la mise à disposition de nouveaux indicateurs plus pertinents, à même de répondre aux enjeux actuels de développement durable. Ce rapport, qui faisait date en 2009, n'a pas vocation à être le point final d'une réflexion, mais bien à servir d'aiguillon et de guide pour des travaux déjà engagés, qui se poursuivent aujourd'hui. Ces travaux, à l'origine de nature plus scientifique, visent à déboucher sur la mise à disposition progressive de nouvelles statistiques officielles. C'est l'occasion, un an après, de faire le point sur ce qui est accompli et ce qui va changer en matière d'offre d'informations et d'indicateurs. (résumé de l'auteur).

> **Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale. Nouveaux indicateurs pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté.** 2009, 86 p.

Disponible sur Internet <http://www.unccas.org>

Ce guide a été réalisé par l'UNCCAS avec le soutien de la DIIESES, le ministère de la cohésion sociale, le Haut Commissariat aux solidarités actives et l'appui du COMPAS. Il propose des outils de compréhension des nouvelles formes de pauvreté au service des projets de territoire. Après une redéfinition des notions de pauvreté, il développe un double approche : quantitative et qualitative complétée d'une proposition intéressante d'indicateurs de mesure et de suivi de la pauvreté.

II - Construction de nouveaux indicateurs : les initiatives territoriales

> BRACONNIER Patrice/ CAIRE Gilles/ DUPUY Romuald/ JAHAN Eliane/ LE MASNE Pierre/ NIVOIX Sophie. Faculté de Droit et Sciences Sociales de Poitiers - Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation (CEDES - Poitiers). Une évaluation du bien-être au sein des régions françaises dans une approche de développement durable. CEDES, 2010, 23 p.

Nous proposons une évaluation du bien-être dans les régions françaises. Pour mesurer ce bien-être, nous recourons à un indice composite plutôt qu'au PIB par habitant. L'Indice de Bien-Être dans les Régions françaises (IBER), conçu dans une approche de développement durable, comporte 3 dimensions (économique, sociale et environnementale) et 22 variables. Calculé pour les régions de France métropolitaine, il montre le caractère multidimensionnel du bien-être et apporte un éclairage différent de celui du PIB par habitant. (présentation des auteurs).

> Conseil Régional de Bretagne/ Conseil général d'Ille et Vilaine/ Communauté de communes du Val d'Ille. Compter ensemble ce qui compte pour des territoires, durables, solidaires et responsables : une démarche innovante pour l'Ille et Vilaine et la Bretagne. 2009, 28 p.

Disponible sur Internet <http://www.ecobase21.net>

Présentation du projet ISBET (Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés) avec lequel il est possible d'appréhender des différenciations territoriales en matière de santé, d'inégalités de revenus, d'éducation... et de mieux apprécier les "richesses" des territoires.

> Conseil Régional Nord-Pas de Calais. Un indicateur de développement humain à l'échelle des territoires du Nord-Pas de Calais. Note D2DPE n° 24, 2009, 28 p.

Disponible sur Internet <http://www.sigale.nordpasdecals.fr>

La Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation a effectué un travail original de déclinaison infrarégionale de l'indicateur de développement humain (IDH) et cette note vise à présenter la méthodologie retenue et les principaux résultats.

> Conseil Régional Nord-Pas de Calais. Une conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de développement humain. Note D2DPE n° 30. 2010, 17 p.

Disponible sur Internet <http://www.sigale.nordpasdecals.fr>

Dans la logique de son Agenda 21 et s'appuyant sur un des principes directeurs de son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT), la Région a mis en oeuvre l'initiative "Indicateurs 21" visant à calculer et à promouvoir le débat autour de nouveaux indicateurs de développement, complémentaires au PIB, pour le Nord - Pas de Calais. Cette démarche consiste à mesurer le développement régional dans toutes ses dimensions en prenant en compte le progrès social mais également la pression exercée par l'homme sur les ressources naturelles. Convaincue que cela concerne tous les citoyens et pas seulement les experts et les responsables politiques, la Région a organisé une conférence citoyenne.

> Conseil Régional Pays-de-La-Loire/ Observatoire de la Décision Publique. Pour de nouveaux indicateurs de richesses dans les Pays de la Loire. Présentation du projet. 2010, 9 p.

Disponible sur Internet <http://www.pekea.com>

Diaporama de présentation : état des lieux de 8 indicateurs (constituants, limites et évaluation des Pays de La Loire).

> Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire Poitou-Charentes/ Université de Poitiers. Propositions d'expérimentation d'un indicateur de bien-être régional – IBER et zoom sur la région Poitou-Charentes. Approche méthodologique. IAAT Poitou-Charentes, 2010, 8 p.

Disponible sur Internet <http://www.iaat.org>

Dans le cadre de son programme de travail annuel, l'IAAT Poitou-Charentes a engagé une collaboration avec des chercheurs de la Faculté de Sciences économiques de l'Université de Poitiers qui proposent une évaluation du bien-être dans les régions françaises sous l'angle multidimensionnel économique, social et environnemental et apportent ainsi un éclairage différent de celui du PIB par habitant. Cette collaboration permet aujourd'hui la publication de l'IBER, une proposition d'expérimentation d'un Indicateur de Bien-Etre Régional, avec un zoom sur la Région Poitou-Charentes. Ces travaux permettent de placer la Région Poitou-Charentes au 10ème rang national, (15ème selon le critère traditionnel du PIB) en raison des bonnes performances environnementales.

> Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France/ Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale. **Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France**. 2009. 62 p.

Disponible sur Internet <http://www.mipes.org/>

Ce travail a été réalisé en plusieurs étapes. La première a consisté à analyser de façon détaillée l'Indice de santé sociale (ISS) des Etats-Unis, qui synthétise des informations par groupes d'âges (chapitre 1). Un essai de transposition de cet indice au cas de la France et de l'Ile-de-France a été entrepris (chapitre 2). L'appareil statistique reflète les questionnements de la société et les dispositifs d'aides mis en place. La transposition à l'échelle de la France suppose donc des ajustements qui, faute de données, sont, de fait, plus importants à l'échelle régionale. A l'issue de cet exercice, près de la moitié des indices retenus se sont avérés relever de l'ensemble de la société et non d'un groupe d'âges en particulier, rendant cette approche peu opérante dans le cas de la France. Le comité de pilotage de la MIPES a décidé, dans une deuxième étape, de constituer un indice de situation sociale régional ad hoc, correspondant autant que possible aux attentes et au ressenti de ces acteurs (chapitre 3).

> Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France/ Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale. **L'indice de santé sociale d'Ile-de-France 2010**. 2010. 60 p.

Disponible sur Internet <http://www.mipes.org/>

Ce document s'articule en deux parties : la première fait état des modifications de l'ISSR opérées en 2010 et des motifs de ces changements, analyse leurs répercussions, décrit les évolutions depuis 10 ans en notant les spécificités régionales dans le cadre national, et s'interroge sur la déclinaison de l'ISSR par département et genre ; la seconde présente de façon détaillée les variables de base, leurs évolutions et la méthode d'agrégation utilisée.

> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques Lorraine. **Sud meurthe-et-mosellan : une analyse multidimensionnelle du bien-être**. Economie Lorraine n° 249-250 - Février 2011. 16 p.

Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

Le revenu n'est pas le seul déterminant du bien-être, d'autres facteurs interviennent : l'insertion sur le marché du travail, la qualité du logement, les moyens de l'accessibilité, les aménités, etc., qui peuvent détériorer a priori la qualité de vie. Ils doivent être pris en compte pour mesurer le bien-être des individus, ce qui suppose que l'on sache estimer leur importance relative. L'approche par les capacités ne réduit plus la pauvreté aux seules ressources monétaires, mais la voit comme une inadéquation des capacités/capacités des individus, compte tenu de leur environnement social et de leurs caractéristiques personnelles. Sa traduction spatialisée permet de rendre compte du rôle joué par la localisation résidentielle sur les opportunités de bien-être. Ainsi le bien-être capabiliste mesuré à l'échelle de chaque commune du département permet de détecter l'existence de zones ségréguées et de rendre compte de l'effet d'agglomération joué par Nancy.

> PEPIN Philippe/ NASCIMENTO Iuli. Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France / Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France. **Actualisation et "régionalisation" de l'indicateur de développement humain**. Note rapide n° 528 - décembre 2010. 4 p.

Disponible sur Internet <http://www.iau-idf.fr>

Depuis 2007, à la demande de la Mipes, l'IAU-IDF travaille à la régionalisation des indicateurs du Programme des Nations unies pour le développement. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un indicateur "alternatif" : l'IDH-2, mieux adapté aux réalités françaises. L'indicateur de développement humain conçu par l'Organisation des Nations unies (ONU) depuis 1990 retient trois dimensions considérées indispensables dans tout processus de développement : la capacité de bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accéder à l'éducation et aux connaissances et la capacité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent.

> PLASMAN Anne. Fondation pour la Solidarité. **Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique. Rapport final**. 2004. 77 p.

Disponible sur Internet <http://www.fondation-solidarite.be>

La richesse économique est estimée habituellement par la mesure du Produit Intérieur Brut. Toutefois, cet indicateur a ses limites quand il s'agit de mesurer une richesse économique compatible avec des objectifs de cohésion sociale. L'observation de cet état de fait par divers acteurs économiques, politiques et sociaux a engendré la naissance d'une multitude d'indicateurs alternatifs au PIB. L'objectif de cette étude est de développer un indicateur alternatif pour la Belgique.

> RENAULT Michel/ Pekea. *Des indices de Développement Humain pour la Bretagne et ses territoires*. 2010. 37 p.

Disponible sur Internet <http://www.pekea-fr.org/>

Présentation méthodologique de calcul de l'IDH Breton issu du projet ISBET et de sa territorialisation à des niveaux plus fins de territoire.

> RENAULT Michel/ Pekea. *Bien vivre ensemble sur les territoires. Construire Ensemble des Indicateurs de Bien-être et de progrès social*. 2010. 44 p.

Disponible sur Internet <http://www.pekea-fr.org/>

Ce document est consacré à l'étape 2 du projet de recherche ISBET dont l'objectif spécifique est de mener une expérience de construction participative et partenariale d'indicateurs afférents à des politiques publiques dans le cadre de territoires bien spécifiés.

Tableau synthétique (non exhaustif)*

Territoire «pilote», Organisation ...	Démarche	Indicateur alternatif
<p>Région Bretagne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2008. Projet ISBET « indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés » porté par le réseau Pekea en collaboration avec Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général d'Ille et Vilaine, les communautés de communes du Val d'Ille et du Canton de Pipriac ainsi que des associations de ces deux territoires. - Elaboration participative d'indicateurs locaux de bien-être et de progrès sur des territoires expérimentaux (Communauté de communes du Val d'Ille, Communauté de communes de Pipriac) - Travaux de recherche sur les procédures de construction sociétale des indicateurs. 	<p>Calcul d'un IDH (Indice de Développement Humain) territorialisé au niveau régional et infra-régional et d'autres indicateurs synthétiques (IDH-2, IDH-4, ISS).</p>
<p>Région Nord-Pas-de-Calais</p> <p>http://www.nordspasdecalais.fr http://www.sigale.nordpasdecalais.fr</p> <p>Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin</p>	<p>La Région œuvre pour que chaque région s'approprie l'IDH, l'ISS et l'empreinte écologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2003, la Région a lancé le projet « Indicateurs 21 » pour mesurer les progrès du dév durable sur le territoire régional. - 2008 : Déclinaison infrarégionale de l'IDH du Pnud - Sept-nov 2009 : conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de développement du programme Indicateurs 21. - 2011 : essai d'élaboration d'un indicateur d'espérance de vie en bonne santé (Insee + Observatoire régional de la Santé) - 2006/2007 : démarche participative de construction autour de l'indice participatif de bien-être 	<p>Avec l'ARF, réalisation en cours d'un référentiel commun</p> <p>5 indicateurs : l'empreinte écologique, l'IDH, l'IPF, BIP 40, ISS.</p> <p>Calcul de l'IDH-4</p> <p>En cours</p> <p>IPBE</p>

* Extraits : BOUTAUD Aurélien. *Quelques études sur les indices synthétiques territorialisés en France, 2008* <http://www.idies.org/> / *La richesse autrement. Alternatives Economiques Hors-série Poche n° 48 - mars 2011. 160 p.* / *Indicateurs de richesse : qu'est-ce qui "compte" vraiment pour vous ?*. Territoires n° 517 - avril 2011.

Territoire «pilote», Organisation ...	Démarche	Indicateur alternatif
<p>Région Ile-de France</p>	<p>- la MIPES (Conseil Régional d'Ile de France) et l'IAU- IdF, avec Aurélien Boutaud consultant indépendant et un comité de pilotage constitué de représentants institutionnels et associatifs, ont testé une déclinaison régionale de l'IDH en Ile de France. + indices de pauvreté humaine et de participation des femmes à la vie économique et politique</p> <p>- 2008/2010 : construction par la Mipes et des organismes du secteur social d'un indicateur de santé sociale (ISS)</p>	<p>IHD-2 / IPH-2 / IPF</p> <p>ISSR actualisé tous les ans</p>
<p>Région Pays de la Loire</p> <p>http://www.paysdelaloire.fr</p> <p>« kit » d'animation du débat : http://www.boiteaoutils-richessespd.fr/</p>	<p>- 2010. Projet « Nouveaux indicateurs de richesses en Pays de La Loire » en partenariat et en co-pilotage avec l'Observatoire de la Décision Publique (ODP) : démarche débats locaux : « sur ce qui compte vraiment »</p>	<p>En cours</p>
<p>Région Poitou-Charentes</p>	<p>- 2010. Proposition d'expérimentation d'un indicateur de Bien-Etre Régional (IBER). L'IAAT Poitou-Charentes, en collaboration avec des chercheurs de la Faculté de Sciences économiques de l'Université de Poitiers : élaboration d'un indicateur régional qui compléterait le PIB en prenant en compte d'autres dimensions : créativité, biodiversité, culture, mobilité, temps libéré, diversité ethnique, etc.</p> <p>Ateliers IBER : un groupe d'experts en économie, géographie, sociologie, anthropologie, philosophie etc., approfondit cette réflexion tout au long de l'année 2011.</p>	<p>En cours</p>
<p>Conseil de l'Europe</p>	<p>- 2000. Méthodologie Spiral (social progress indicators and responsibilities for all). Démarche de coresponsabilité d'élaboration d'indicateurs de bien-être.</p> <p>Villes pilotes :</p> <p>- Mulhouse (2005), chef de file du projet URBACT TOGETHER (2009) a lancé dix actions pilotes de coresponsabilité avec un objectif très concret : tendre vers un mieux-être en faisant ensemble progresser les indicateurs de bien-être.</p> <p>- Wallonie (2009) : en phase de construction d'indicateurs et de validation citoyenne (été 2011)</p> <p>- Roubaix (2010) : méthode appliquée dans 2 quartiers de 20.000 hab.</p>	<p>En cours</p>
<p>New Economics Foundation - an independent think-and-do tank</p> <p>http://www.happyplanetindex.org/</p>	<p>- 2006. Happy Planet Index (HPI), ou indice de la planète heureuse</p>	<p>3 indicateurs : l'empreinte écologique par habitant, l'espérance de vie, et le degré de bonheur des populations</p>
<p>Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)</p> <p>http://www.oecdbetterlifeindex.org</p>	<p>- Indice « bien-être » : « betterlife index ».</p> <p>Le 24 mai 2011, l'OCDE a lancé un outil interactif permettant de mesurer le bien-être, au-delà du PIB. L'outil va permettre aux citoyens de comparer leur bien-être au sein de 34 pays.</p>	<p>En cours.</p> <p>11 critères : logement, revenu, travail, communauté, éducation, environnement, gouvernance, santé, bien-être subjectif, sécurité et conciliation travail et vie privée.</p>

III - Sitothèque

> Alternatives économiques

<http://www.alternatives-economiques.fr>

> Alternatives économiques : Blog de Jean Gadrey

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey>

> Beyond GDP - Commission Européenne, DG Environnement : conférence internationale 2007 "Au delà du PIB"

<http://www.beyond-gdp.eu/fr>

> BIP 40 - Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté

<http://www.bip40.org>

> Collectif "Forum pour d'autres indicateurs de richesse" (FAIR)

<http://www.forum-fair.org/>

> Commission sur la Mesure de la Performance Economique et du Progrès Social

<http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr>

> Indice Canadien du mieux-être - ICMÊ

<http://www.ciw.ca/fr/Home.aspx>

> Institut national de la statistique et des études économiques

<http://www.insee.fr>

> Institut pour le Développement de l'Information Economique et Sociale

<http://www.idies.org>

> Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France

<http://www.mipes.org>

> Political and Ethical Knowledge on Economic Activities - PEKEA

<http://fr.pekea-fr.org>

> Programme Programme OECD « Better Life Initiative »

<http://www.oecdbetterlifeindex.org/>

Contacts : Muriel BAUSSANT-VIGIER / Virginie MARTROU

Pôle Documentation - Veille informative IAAT Poitou-Charentes
2 rue Marcel Doré - BP 20375
86009 Poitiers

T é l . : + 3 3 (0) 5 49 36 22 51/52 - Fa x : + 3 3 (0) 5 49 36 22 82 -

C o u r r i e l : documentation@iaat.org

Site internet : www.iaat.org